

MŒURS ET MÉTAMORPHOSES DES INSECTES

Par le Capitaine XAMBEU.

9^e MÉMOIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

Le présent mémoire fait suite au septième, dont la première partie vient de paraître dans les *Annales de la Société Linnéenne de Lyon*, 1897, p. 9 à 57; il contient le résultat de nos observations biologiques faites au jour le jour, ainsi que la connaissance de certains faits inédits, toujours précédés des descriptions relatives aux diverses transformations par lesquelles passent les insectes qu'il nous a été donné de pouvoir suivre dans le développement de leurs états successifs.

Puissent nos travaux ouvrir la voie vers ces horizons inconnus dont le Créateur semble à lui seul s'être réservé le secret.

Ria, 22 janvier 1898.

Pristonychus oblongus Dejean.

(Fairmaire, *Faune Fr.*, 1854, n^o 2^e p. 69.)

Larve. Longueur, 17 millim.; largeur, 3 millim.

Corps allongé, parallèle, charnu, jaunâtre pâle, couvert de cils rougeâtres épars, peu convexe en dessus, encore moins en dessous, à région antérieure rougeâtre arrondie, la postérieure peu atténuée et bifide.

Tête moyenne, arrondie, rougeâtre, cornée, rectangulaire, à angles arrondis, à disque déprimé, très finement pointillée, à côtés couverts de longs poils, ligne médiane pâle, bifurquée au vertex en deux traits ondulés dominant une légère carène aboutissant à la base antennaire, tache noire au confluent des deux branches, entre les deux traits bifurqués est une autre légère carène s'avancant vers la lisière frontale qui est arrondie et subverruqueuse et dans laquelle se confondent le labre et l'épistome; mandibules fortes, déprimées, falciformes, rougeâtres, à extrémité noire et unidentée, avec courte dent noirâtre, arquée en dedans, vers le

milieu de la tranche interne; mâchoires à tige droite, subcylindrique, à côtés garnis de longs cils, lobe rudimentaire prolongé par une longue soie, palpes intérieurs petits, obliques en dedans, bi-articulés, l'article basilaire obconique, le terminal grêle; palpes extérieurs allongés, à premier article court, granuleux, deuxième prolongé, cylindrique, troisième court, obconique, quatrième plus court, grêle; menton court, transverse, triangulairement prolongé en pointe; lèvre inférieure obcordée et ciliée, palpes à premier article cylindrique allongé vers l'extérieur, le deuxième petit dirigé en dedans; languette rudimentaire prolongée par une longue soie; antennes longues, latérales, rougeâtres, annelées de testacé, à premier article cylindrique très long, deuxième et troisième même forme, moindres, le troisième à bout échancré, du fond de l'échancrure émerge un court article supplémentaire dentiforme, quatrième grêle, obconique, dirigé en dehors, à bout tricilié; ocelles petits, noirs au nombre de six, disposés sur une légère protubérance sur deux rangées parallèles de trois chacune.

Segments thoraciques peu convexes, parallèles, lisses et luisants, très finement ridés pointillés, à côtés garnis de cils rougeâtres, avec ligne médiane pâle commune aux huit premiers segments abdominaux, le premier un peu plus large que la tête, couvert d'une grande plaque rectangulaire rougeâtre, à bord antérieur plus clair, ridé en long et prolongé en courte pointe arrondie sur la tête, le bord postérieur et les côtés relevés en légère carène, quelques poils épars sur la surface émergeant de petits points; deuxième et troisième égaux, transverses, le deuxième à bord antérieur rougeâtre, incisé en arc en son milieu, tous deux couverts d'une plaque jaunâtre, à bord postérieur ridé, à flancs incisés.

Segments abdominaux un peu plus jaunâtres, un peu plus convexes, s'atténuant mais peu vers l'extrémité, les huit premiers courts, transverses, couverts d'une plaque à surface garnie de cils droits rougeâtres, plus longs vers l'extrémité, plaque à côtés arrondis et incisés, neuvième court, arrondi, prolongé par deux longs styles noueux connivents, prolongés par de long cils à chaque nœud et par trois plus longs au bout.

Dessous de la tête bilobé, à milieu incisé, du premier segment thoracique triangulairement excisé, des huit premiers segments abdominaux couverts de trois plaques jaunâtre clair, luisantes, une première grande, semi-ovale, deux latérales conjointes au milieu de l'arceau, neuvième prolongé par un long pseudopode cylindrique, cilié, à fente en long; un double bourrelet latéral formant chaînon longe les flancs délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes allongées, rougeâtres, ciliées et spinuleuses; hanches fortes à milieu canaliculé, à base incisée d'un trait noir arqué; trochanters allongés, coudés, cuisses larges, subcomprimées, jambes courtes à bout renflé, tarsi à tige très allongée, prolongée par un court ongle rougeâtre bifide, à pointes aciculées.

Stigmates très petits, orbiculaires, flaves, à périthème doré, la première paire un peu plus grande sur la ligne d'intersection des deux premiers segments thoraciques, sous le rebord latéral, les suivantes au-dessus de ce rebord et au tiers antérieur environ des huit premiers segments abdominaux.

De cette larve, on peut relever comme traits génériques: les trois carènes craniennes, le prolongement du prothorax sur la tête et la tige tarsale; comme traits spécifiques: la lisière frontale inerme et arrondie, le lobe maxillaire et la languette rudimentaires, les rides du bord antérieur prothoracique, etc.

Elle a les plus grands rapports avec celle du *P. terricola*, décrite par Chapuis, p. 376, 1853; elle vit dans les grottes peu profondes des environs de Ria, dans lesquelles se terrent les puants; c'est des vers de Diptères qui puisent leur nourriture dans les déjections de ces bêtes qu'elle s'alimente; elle respecte les larves de Tenebrionide qui habitent dans ce même milieu; c'est en décembre que, dans ces lieux tempérés, a lieu la nymphose; l'adulte, après être sorti de son berceau souterrain, reste longtemps à découvert sur le sol ou sur les pierres des cavernes pour permettre à ses téguments de se raffermir.

L'accouplement des deux sexes a lieu par superposition, le mâle sur la femelle, aussi bien au printemps qu'en automne; il peut se produire aussi en hiver comme en été; dans ce sombre milieu où l'insecte existe, l'espèce peut se propager en tout temps, la température s'y maintient toujours élémentaire; en toute saison on trouve des larves; quant à la phase nymphale, à quelle époque se produit-elle? Mystère; j'ai eu beau bouleverser la demeure souterraine des larves; jamais je n'ai trouvé d'indices de phase nymphale, et mes élevages en laboratoire n'ont pas obtenu de meilleurs résultats; j'ai lieu de croire que la nymphose a lieu à l'écart, loin du milieu nourricier, et ce qui serait de nature à le démontrer, c'est la présence aux abords de l'entrée des cavernes d'un certain nombre d'adultes immatures.

Les œufs, déposés peu profondément dans le sol qui recouvre les vers de Diptères vivant des déjections des bêtes puantes cavernicoles, sont au nombre d'une vingtaine environ par ponte.

Œuf. Longueur, 1 millim.; diamètre, 0^{mm}4.

Ovoïde, blanc terne, très imperceptiblement pointillé, arrondi aux

deux pôles, un peu moins à l'un qu'à l'autre, à coquille assez résistante; l'éclosion a lieu une quinzaine de jours après le dépôt de la ponte.

Cryptocephalus rugicollis Olivier.

(De Marseille, *Mon. Crypt.*, 1874, n° 6, p. 31).

L'accouplement de cette espèce a lieu vers la fin de mai sur les fleurs ou sur les feuilles de diverses Chénopodiacées, en particulier sur les *Picridium vulgare*, *Barkansia taraxifolia*; la copulation dure toute la journée, elle se continue même de nuit; le lendemain de la séparation des deux sexes, la femelle cherche à assurer le sort de sa progéniture; à cet effet, campée sur les bords de la fleur, elle se met en devoir de procéder à la ponte.

Les œufs, au nombre d'une trentaine environ, sont longs de 0^{mm}7 du diamètre de 0^{mm}3, de forme ovoïde, sans traces de rides ni de réticulations apparentes, arrondis aux deux pôles.

L'enveloppe primaire a en longueur 1 millimètre et en largeur 0^{mm}5, cylindrique, jaunâtre luisant, imprégnée de cannelures profondes en quart de spire et en forme de pas de vis, arrondie au pôle antérieur, le postérieur tronqué.

Au fur et à mesure que l'œuf sort de l'oviducte, la femelle dépose sur ses parois une matière jaunâtre, résidu de ses propres déjections, qu'elle façonne avec les tarses de ses pattes postérieures en lui donnant une forme cannelée et arrondie; dès lors, l'œuf est abandonné par la mère, qui le dépose sur les fleurs ou sur les feuilles; mais, par son enveloppe, il se trouve protégé et à l'abri de tout danger; quelques uns, mais rares, sont pondus et non recouverts; ceux-là sont destinés à périr.

Cette enveloppe primaire se transforme successivement au fur et à mesure de l'accroissement de la larve, et lorsqu'elle est achevée, elle présente la forme suivante :

Fourreau. Longueur, 4 millim. ; diamètre, 2 millim.

Consistance assez ferme, allongé, subcylindrique, noirâtre, verruqueux, à côtés subpérimés, sans côtes ni saillies, un peu renflé à son tiers postérieur, arrondi au bout inférieur qui est bituberculeux, ces deux tubercules n'étant que les vestiges de l'enveloppe primaire, obliquement tronqué à l'ouverture, qui se prolonge en dessus en lame triangulaire, le bout inférieur recouvert de longues soies rougeâtres éparses, la paroi intérieure lisse.

La larve, qui vit à l'abri de ce fourreau qu'elle traîne partout avec elle, passe l'hiver légèrement enterrée, au pied ou non loin des

plantes nourricières: en mars. elle prend encore un peu de nourriture; c'est alors qu'arrivée à son complet développement elle a acquis les traits suivants :

Larve. Longueur, 5 millim. ; largeur, 1 millim. 4.

Corps arqué, mou, charnu, blanc terne, couvert de courtes soies rousses éparses, plus denses sur la tête et sur le premier segment thoracique, convexe en dessus, arrondi aux deux extrémités.

Tête grande, noire, déprimée, cornée, orbiculaire, finement ponctuée, couverte d'assez longs cils roux, denses; ligne médiane obsolette, bifurquée au vertex; épistome et labre confondus avec la lisière frontale, qui est échancrée; mandibules courtes, rougeâtres, arquées, à extrémité noire et bidentée, les deux pointes se joignant sans se croiser; mâchoires longues, à tige continue; lobe très court, denté, cilié; palpes obliques en dedans à articles coniques; menton très long, corné, encastré entre les deux montants des mâchoires; lèvre inférieure courte, transverse, surmontée de deux courts palpes labiaux droits, biarticulés; languette constituée par un court empâtement cilié; antennes saillantes, mais courtes, rougeâtres, annelées de testacé, l'article basilaire annulaire, le deuxième obconique, grand, troisième petit, court. à bout arrondi prolongé par un court cil, sans traces d'article supplémentaire; ocelles, quatre points cornés, noirs, rougeâtres, disposés en demi-cercle en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques grands, le premier transverse, à flancs dilatés, rembrunis et ciliés, couvert d'une plaque noire, lisse, finement ridée, en forme de demi-lune, à bord postérieur relevé, marqué d'un gros point de chaque côté de la ligne médiane, qui est obsolette; deuxième et troisième membraneux, brunâtres, transverses, clairement ciliés, semi-circulairement incisés.

Segments abdominaux forme et couleur des deux précédents, bitransversalement incisés, éparsément ciliés, à flancs dilatés et garnis de courts cils, le bord des incisions relevé en léger bourrelet, les quatre derniers arqués et garnis de longs cils épars; segment anal déprimé, unitransversalement incisé, à bout arrondi, à fente transverse.

Dessous déprimé, plus pâle qu'en dessus, très courtement cilié, les segments abdominaux semi-circulairement incisés, anus bilobé; une double rangée de bourrelets longe les flancs et délimite la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

*Patte*s allongées, cornées, noirâtres, courtement ciliées de roux, hanches très longues à base rembrunie; trochanters courts, coudés; cuisses et jambes comprimées; éparsément ciliées; tarses en forme de court ongllet rougeâtre.

Stigmates très petits, orbiculaires, flaves, à péritrème blanchâtre, la première paire au bord antérieur du deuxième segment thoracique sous le bourrelet latéral, les suivantes peu apparentes au-dessus de ce bourrelet et au tiers environ des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve, qui porte comme traits spécifiques deux gros points sur la plaque prothoracique, vit en nombre dans les plaines des environs de Ria, comme aussi sur les coteaux de moyenne élévation, des feuilles de divers laïterons.

Crioceris 12-punctata Linné.

(Lacordaire, *Mon. Phytophk.*, 1, p. 581)

Larve. Longueur, 10 millim.; largeur, 4 millim.

Corps en ovale allongé, mou, charnu, brunâtre, lisse et luisant, finement ponctué, couvert de très courts cils roux et de plaques noires, fortement convexe en dessus, déprimé en dessous, à région antérieure réduite arrondie, la postérieure subatténuée et bimamelonnée.

Tête petite, hémisphérique, cornée, jaune d'ocre, lisse et luisante, finement ponctuée avec courts poils roux épars et taches brunes sous-cutanées, ligne médiane flave, bifurquée au vertex en deux branches droites aboutissant au-dessous de la base antennaire, deux fovéoles en arrière de la lisière frontale qui est fortement échan-crée; épistome très large, court, noirâtre, à milieu flavescent; labre large, noirâtre, à milieu échan-cré et bincisé, à bords arrondis; mandibules courtes, fortes, rougeâtres, à extrémité noirâtre et quadridentée, les deux dents extrêmes les plus courtes; mâchoires continues à base large et membraneuse; lobe très réduit, petit, noirâtre, conique avec cils au bout; palpes maxillaires de quatre courts articles brunâtres annelés de testacé; menton charnu, brunâtre, pâteux; lèvres inférieure courte, transverse, avec courts palpes droits biarticulés, brunâtres, annelés de testacé; languette fondue en une masse charnue intérieure; antennes courtes, testacées de trois articles coniques annelés de brunâtre, le terminal avec cil au bout et court article supplémentaire à la base; ocelles brunâtres, au nombre de huit dont quatre grands disposés en carré en arrière de la base antennaire et deux au-dessous de cette base; deux autres petits intermédiaires.

Segments thoraciques larges, brunâtres, convexes, très finement ponctués, s'élargissant d'avant en arrière, le premier un peu plus large que la tête, couvert d'une double et large plaque noirâtre. lui-

sante, une incision arquée à son bord antérieur provoque la formation d'un demi-bourrelet médian : deuxième et troisième même forme, un peu plus larges, à flancs dilatés et ponctués de noir, garnis d'une rangée transverse de taches noires rehaussées d'un court cil noir, avec demi-bourrelet médian quadripunctué de noir comme au premier.

Segments abdominaux fortement convexes, brunâtres, lisses et luisants, très finement ponctués, à flancs dilatés, coupés par une incision relevant les sept premiers arceaux en deux bourrelets entiers, le premier garni d'une rangée transverse de taches noires exhaussées d'un cil de même couleur ; le deuxième par quatre de ces taches espacées ; huitième entier, atténué, avec rangée transverse de taches, suivie de deux autres, le neuvième petit, avec deux petites taches géminées et deux mamelons pseudopodes.

Dessous déprimé, les segments thoraciques finement ponctués et garnis de quatre plaques noirâtres dans l'intervalle de chaque paire de pattes ; les segments abdominaux fortement et diversement incisés, les incisions provoquant aux huit premiers arceaux la formation d'un double mamelon susceptible de se tuméfier et sur lequel progresse la larve durant sa marche, le premier porte en outre quatre taches brunes transverses, le dernier est bimamelonné avec fente en long, un bourrelet latéral bien prononcé garni de une, deux, trois, quatre ou cinq taches brunes ciliées, suivant les arceaux, longe les flancs délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes assez longues, noirâtres, lisses et luisantes, à base bipunctuée de noir, chargées de très courts cils épars ; hanches fortes, coniques, trochanters courts, testacés, cuisses et jambes subcomprimées, tarses courts, noirâtres, aciculés, à base revêtue d'un lobe membraneux sur lequel repose le crochet tarsal.

Sa grande taille, sa couleur, sa ponctuation très fine, ses taches noires garnies de cils noirs sont des traits suffisants pour particulariser notre larve, dont l'existence est bien différente de celle de ses congénères, dont le corps est enveloppé d'une légère couche gluante qui lui assure une adhérence complète sur les corps contre lesquels elle se pose.

Lorsque la larve du *C. paracenthesis* a achevé son œuvre, que la plupart des boutons floraux de l'asperge sauvage sont consommés, ce qu'il en reste est destiné à la larve qui nous occupe ; en effet, dès que les baies de l'asperge ont atteint le quart ou la moitié de leur développement, la femelle dépose sur le fruit un œuf dont le point d'impact est facile à reconnaître par sa teinte blanchâtre tranchant bien avec le vert tendre du fruit ; il éclôt en peu de

temps et la larve en ronge la pulpe aussitôt née ; elle se développe dans ce milieu nourricier sans en sortir autrement que pour passer d'un fruit à un autre, ce qu'elle fait facilement à l'aide de ses pattes, de ses mamelons abdominaux et de son pseudopode anal ; elle se servira aussi de ces appendices lorsque plus tard, arrivée au terme de son développement larvaire, elle aura à quitter la baie pour suivre en descendant la tige jusqu'à terre et gagner un abri qui lui assure une retraite pour la transformation de son corps.

Bouché, *Naturg*, 1833, p. 32, a donné de cette larve quelques détails insignifiants au point de vue descriptif.

Les fruits vidés par la larve se reconnaissent à leur pellicule blanchâtre ; avant d'effectuer sa transformation, une fois sa position choisie, elle rassemble des grains de terre et de pierre, des débris de feuilles ou de brindilles qu'elle agglomère non loin de la surface du sol en leur donnant la forme d'une coque qu'elle appuie souvent contre les racines charnues de l'asperge ; la matière agglutinative est blanchâtre et paraît spumeuse, quoique consistante, les parois intérieures de la loge sont lisses et affectent la forme oblongue.

Nymphe. Longueur, 6 millim. ; largeur, 3 millim.

Corps un peu arqué, charnu, glabre, d'un beau jaune orange, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi en avant, atténué et courtement biépineux en arrière.

Tête lisse, déclive, diversement incisée ; vertex relevé en deux légères carènes obliques à intervalles finement ridés ; le premier segment thoracique fortement convexe, lisse et luisant, finement ponctué, à bord antérieur relevé en léger bourrelet ; deuxième court, bifovéolé, avancé en pointe sur le troisième, qui est canaliculé ; segments abdominaux courts, transverses, s'élargissant jusqu'au quatrième pour s'atténuer ensuite vers l'extrémité, qui est un peu arquée, finement ponctués, diversement incisés, le bord postérieur des six premiers relevé en légère lame transverse ; septième plus grand, à bord arrondi et relevé ; huitième et neuvième très réduits, ce dernier prolongé par deux courtes pointes conniventes à sommet rembruni et aciculé ; flancs relevés en léger bourrelet suivi en dessous d'une courte lame ; dessous déprimé, antennes nodulenses arquées reposant près du milieu des cuisses des deux premières paires de pattes ; ailes et pattes blanchâtres, genoux en saillie légère.

La nymphe repose dans sa loge sur la région dorsale ; elle peut imprimer à ses derniers segments abdominaux de légers mouvements défensifs latéraux ; la durée de la phase nymphale est de dix à douze jours, des premiers jours au milieu de septembre.

Adulte. Parait toute l'année, est plus abondant en automne et au printemps, hiverne sous les pierres et sous toute espèce d'abri; vers la mi-août a lieu, sur l'asperge sauvage, le rapprochement des deux sexes; l'accouplement a lieu par superposition, le mâle sur la femelle, il dure la journée; une fois fécondée, la mère songe à assurer le sort de sa progéniture; à cet effet, elle gagne le grain d'asperge le plus voisin et pond dessus un œuf, passe à une autre baie, pond un autre œuf, sa ponte se continuant ainsi fruit par fruit jusqu'à l'épuisement de l'ovaire.

Œuf. Longueur, 1 millim.; largeur, 0^{mm}2.

Allongé, fusiforme, jaunâtre, lisse et luisant, finement pointillé, ridé, arrondi aux deux pôles, plus atténué à un bout qu'à l'autre, à coquille résistante.

Quatre à cinq jours après le dépôt de la ponte a lieu l'éclosion; la jeune larve gagne aussitôt l'intérieur de la pulpe et s'y installe.

Cryptophagus saginatus Sturm.

(Erichson, *Insect. Deutsch.*, 1846, p. 354).

Larve. Longueur, 3 millim. 4; diamètre, 1 millim.

Corps charnu, allongé, linéaire, jaune orange, à bords et intersections segmentaires testacés, lisse et luisant, très finement pointillé, couvert d'assez longues soies dorées, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, à région antérieure arrondie, la postérieure peu atténuée et bifide.

Tête petite, arrondie, fortement convexe, lisse et luisante, très finement pointillée, parsemée de courts cils sur le disque, plus longs sur les côtés, ligne médiane obsolète, très légèrement relevée; une forte impression en forme de fer à cheval entre les deux branches bifurquées; épistome court, transverse, bicaréné, labre arrondi courtement frangé de cils roux; mandibules courtes, arquées, à base jaunâtre, à extrémité noirâtre et acérée; mâchoires charnues, à tige droite, ciliée, à lobe court frangé de courtes soies, à palpes coniques flavescents triarticulés; menton obtriangulaire, lèvre inférieure charnue, bilobée, à palpes courts droits, biarticulés, à languette courte, charnue, arrondie, ciliée; antennes allongées, laterales de quatre articles ciliés et testacés, le basilair court, annulaire; deuxième tuberculiforme court aussi, troisième long obconique prolongé par un court article supplémentaire, intérieur à base ciliée; quatrième court, ténu, prolongé par trois cils, le médian très allongé; ocelles, un point jaunâtre corné, ocelliforme en arrière du milieu de la base antennaire.

Segments thoraciques convexes, finement pointillés, jaune orange, à bords et à intersections jaunâtres, couverts d'assez longues soies dorées droites, avec ligne médiane obsolète commune aux huit premiers segments abdominaux ; le premier grand, quadrilatéral, à angles arrondis, s'élargissant d'avant en arrière, un peu plus large que la tête ; deuxième et troisième un peu plus courts, transverses, tous trois à flancs excisés et relevés en léger bourrelet et à bord postérieur sillonné.

Segments abdominaux courts, larges, transverses, convexes, finement pointillés, couleur et cils des précédents avec excision et bourrelets semblables pour les huit premiers qui s'atténuent vers l'extrémité, neuvième testacé, couvert de plus longs cils, de couleur plus sombre, prolongé par deux épines longues, arquées, à pointe rougeâtre, uniciliée, dirigée vers l'intérieur.

Dessous subdéprimé, couleurs des arceaux et des intersections semblables au-dessus, un peu plus courtement cilié avec incisions obliques aux segments abdominaux, segment anal semi-circulairement incisé, les bords de l'incision relevé en léger bourrelet, cloaque excavé, fente transverse ; une double rangée de bourrelets relève les flancs en forme de double chaînon, chaque rangée marquant le trait d'union des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes très allongées, latérales, jaunâtres, ciliées de roux ; hanches courtes massives, légèrement canaliculées, trochanters courts, coudés, cuisses longues, larges, comprimées ainsi que les jambes, qui sont moins fortes et terminées par un court ongle rougeâtre aciculé, à base ciliée.

Stigmates petits, orbiculaires, testacés, à péritrème flave, la première paire sous le cordon de bourrelets, au bord antérieur du premier segment thoracique, les suivantes très petites, au-dessus du cordon et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux, en partie cachées par le bord postérieur du segment précédent.

Cette larve se fait remarquer par la couleur de ses arceaux, par l'incision en forme de fer à cheval qui couvre sa tête en partie, ainsi que par son article supplémentaire antennaire ; elle est très agile ; issue en automne d'une génération pondue en été, elle vit, progresse sous les écorces de peuplier en décomposition, se nourrissant des diverses substances animales et végétales abondantes dans ce milieu nourricier ; on la trouve toujours en nombre ; vers la mi-avril, parvenue à la fin de son existence larvaire, elle se façonne dans les matières mêmes où elle a puisé sa subsistance une loge oblongue, à parois lisses et, quelques jours après, elle opère sa transmutation.

Nymphe. Longueur, 2 millim. 2 ; largeur, 1 millim.

Corps charnu, allongé, jaune orangé, légèrement arqué, éparsement cilié, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi en avant, atténué et courtement biépineux en arrière.

Tête déclive, convexe, à disque bombé, à surface courtement ciliée ; premier segment thoracique grand, fortement convexe, à bords relevés, à angles antérieurs arrondis, les postérieurs aigus et saillants, à surface couverte de longs cils divergents, noirâtres, à base subbulbeuse, deuxième court, transverse, à milieu incisé ; troisième plus grand, avancé en pointe vers les segments abdominaux, qui sont larges, transverses, s'atténuant vers l'extrémité, couverts d'une rangée transverse de longs cils roux, leurs flancs excisés et relevés en bourrelet garni de longs cils ; segment anal court, arrondi, prolongé par deux grêles filets cylindriques droits, testacés, peu écartés ; dessous déprimé ; antennes dentées, obliques, leur bout reposant près des genoux des deux premières paires de pattes ; genoux saillants uniciliés.

La nymphe dans sa loge repose sur la région dorsale, elle peut imprimer à ses segments abdominaux de légers mouvements défensifs ; la phase nymphale est de courte durée, huit à dix jours, puis l'adulte apparaît au dehors après avoir traversé la couche de détritrus qui avait protégé ses premiers âges.

Adulte. On le trouve toujours dès le mois de mai sous les écorces sous lesquelles se sont passés ses premiers états ; il ne les quitte que rarement, il s'accouple même sous leur couvert et tant qu'elles offrent de la nourriture et une garantie appropriées aux besoins de sa larve ; les générations s'y renouvellent ; on prend aussi l'adulte durant tout le printemps sous divers abris, dans les lieux frais et légèrement humides où abondent les végétations cryptogamiques.

Rey, dans ses *Larves de Coléoptères*, 1887, p. 52, a dit quelques mots de la larve que nous venons de décrire.

Ptinus fur Linné.

(Mulsant, *Gibbicolles*, 1868, p. 134).

Nymphe. Longueur, 4 millim. ; largeur, 2 millim.

Corps allongé, oblong, mou, charnu, blanc jaunâtre, lisse et luisant, glabre ou à peu près, convexe en dessus, déprimé en dessous, atténué et arrondi à la région antérieure, la postérieure plus atténuée et trifide.

Tête affaissée, prolongée très en arrière, vertex binoduleux, sur-

face oculaire très saillante; premier segment thoracique gibbeux, à milieu échancré, les bords de l'échancrure relevés en légère carène, les côtés relevés en légère éminence, le bord postérieur étranglé en forme de col; deuxième segment étroit, transverse, prolongé par un léger tubercule qui s'avance sur le milieu du troisième, lequel est plus grand et à milieu incisé; segments abdominaux courts, transverses, s'élargissant peu sensiblement jusqu'au quatrième pour s'atténuer vers l'extrémité, garnis de quelques rares courts cils, transversalement striés, à flancs légèrement relevés; neuvième membraneux, blanchâtre, garni d'une pointe droite, à bout jaunâtre; dessous déprimé, les segments abdominaux convexes, le segment anal chargé de deux gros tubercules binoduleux en saillie au-dessous de la pointe dorsale: antennes arquées, reposant par leur milieu près des genoux des deux premières paires de pattes, puis longeant le bord des élytres, celles des femelles ne dépassant pas ce bord, celles des mâles se continuant en arc pour se rejoindre par leur bout; genoux saillants, en particulier ceux de la troisième paire de pattes.

Le corps des femelles est plus ovalaire, plus massif que celui des mâles.

Dans sa loge, la nymphe repose sur la région dorsale; elle peut imprimer à ses segments abdominaux de légers mouvements latéraux; la phase nymphale, commencée fin juillet, se termine vers la mi-août.

La description de cette nymphe a été déjà faite, mais d'une manière si succincte que nous avons cru devoir la développer.

La larve se trouve en grand nombre dans les déjections sèches des souris et des rats, en particulier dans les maisons et masures inhabitées.

Sur les coteaux des environs de Ria, comme en montagne, jusqu'à l'altitude de 1,400 mètres, cette espèce est bien plus grande, plus développée, à mouchetures plus abondantes et si fournies qu'on serait tenté d'en faire une espèce particulière quand ce n'est qu'une simple variété.

Omius Companyoi Boheman.

L'accouplement a lieu de jour, en janvier et février, sous les pierres, sur la face exposée au midi, il dure une journée et plus; après la disjonction des deux sexes, la femelle gagne le collet des racines de la plante nourricière (*Festuca varia*) et confie au sol le résultat de sa ponte, qui comprend de huit à dix œufs qu'elle pose peu profondément les uns à côté des autres.

Œuf. Longueur, 1 millim.; diamètre, 0^{mm}4.

Allongé, fusiforme, blanc de lait, très finement pointillé, arrondi aux deux pôles, dont l'un est atténué.

Au bout de quinze à vingt jours, selon le degré de la température, il éclôt et la jeune larve plonge aussitôt en terre à la recherche de son élément nourricier, les racicelles de *Festuca*.

Œuf gros eu égard à la petite taille de la mère.

Il résulte des données qui précèdent, que nous avons affaire ici à une espèce hivernale dont l'époque d'apparition, l'accouplement et la ponte ont lieu au cœur de la saison froide.

Dans notre 5^e mémoire, page 125, nous avons déjà fait connaître la larve, la nymphe ainsi que le genre de vie de l'adulte ; par la description de l'œuf se trouve ainsi complété le cycle évolutif entier de cette espèce.

Oxythyrea stictica Linné.

(Mulsant, *Lamellicornes*, 2^e éd., 1871, p. 694).

L'accouplement des deux sexes a lieu de jour, au printemps, sur les fleurs ; les préambules sont assez longs, le rapprochement dure toute la journée, il se prolonge dans la nuit ; dès le lendemain, la femelle fécondée vole à la recherche de la pitance chère à sa larve : fumiers pailleux, de préférence ceux nouvellement enterrés dans les champs, dans les vignes, monceaux d'herbes, de détritits accumulés dans les fosses, au bord des fourmillières ; là, dans ce milieu nourricier, elle s'enfonce et pond, à côté les uns des autres, de 8 à 10 œufs qu'elle recouvre d'une légère couche de terre.

Œuf. Longueur, 1^{mm}2 ; diamètre, 0^{mm}3.

Ovoïde, blanchâtre, à enveloppe consistante, très finement pointillé, à pôles arrondis.

L'éclosion a lieu huit à dix jours après le dépôt de la ponte et la jeune larve plonge aussitôt dans les substances destinées à lui servir d'aliment.

L'adulte est nuisible aux fleurs de la vigne et de tous les arbres fruitiers dont il dévore aussi les bourgeons ; il est très résistant, mutilé des deux côtés, il vole comme si rien n'était ; les femelles sont souvent plus petites que les mâles.

Nous avons fait connaître les premiers états de l'*Ox. stictica* dans notre premier mémoire, p. 104 ; par la description de la phase ovaire se trouve complétée l'évolution de l'espèce.

Galeruca canigoensis Fauvel.

(Fauvel, *Revue d'Entomologie*, 1892, p. 315).

Nous n'avons pu constater l'accouplement des deux sexes de cette espèce, dont l'habitat n'est pas à moins de 2,000 mètres d'altitude sur le revers oriental du Canigou et que l'on trouve à l'état adulte, à de rares intervalles, au printemps et en automne; nous avons été simplement témoin de la ponte d'une femelle qui déposait, un 24 novembre, ses œufs au collet de la tige d'un fouillis de plantes formant gazon; nous donnons la description de l'œuf, que nous avons recueilli en petit nombre.

Œuf. Longueur, 1^{mm}₄; diamètre, 1 millim.

Sphérique, jaune verdâtre, finement granuleux, à coquille résistante, arrondi aux deux pôles.

Cette date du 24 novembre semblerait faire croire que, dans ces lieux élevés, l'œuf passe l'hiver: il n'en est rien, la jeune larve éclôt en quelques jours et, après avoir pris un peu de nourriture, elle s'enfonce dans le sol au pied des végétaux nourriciers et y prend ses quartiers d'hiver.

Ocypus similis Fabricius.

Nympho. Longueur, 11 millim.; largeur, 4 millim.

Corps allongé, subcoriace, jaunâtre, avec lignes suturales, pointes et bords ferrugineux, convexe en dessus à la région thoracique, déprimé à la région abdominale, large et arrondi en avant, atténué et bifide en arrière.

Tête très grande, convexe, en ovale allongé, fortement déclive, lisse et luisante, imperceptiblement sillonnée, glabre; segments thoraciques convexes, le premier très grand, scutiforme, finement pointillé, à milieu relevé en légère carène, à bord antérieur garni de longs cils à pointe divergente, à bord postérieur légèrement relevé, deuxième étroit cordiforme, glabre, ainsi que le troisième qui est transverse; segments abdominaux déprimés, courts, transverses, très finement striés ponctués, les six premiers égaux, les côtés relevés en lame ferrugineuse, leur tiers postérieur faiblement caréné, le premier avec carène médiane, septième et huitième atténués vers l'extrémité, leurs côtés également déprimés et garnis d'une longue soie fugace arquée, neuvième très réduit, entièrement ferrugineux, à milieu déprimé, à côtés prolongés en une expansion triangulaire chargée d'une courte épine droite; dessous subconvexe; antennes arquées, leur bout reposant près des genoux

des deux premières paires de pattes, genoux peu saillants; stigmates, la première paire abdominale pédonculée et latérale, les deuxième et troisième un peu moins et dorsales, les suivantes sessiles et de plus en plus réduites.

Cette nymphe, dont le corps est inerte, repose dans sa loge sur la région dorsale; elle se fait remarquer par la forme et par l'emplacement de ses trois premières paires de stigmates abdominaux, ainsi que par les soies latérales des septième et huitième segments.

C'est en avril, dans une loge façonnée en terre friable humide, aux bords des filets d'eau, qu'a lieu la phase nymphale, laquelle dure de 15 à 18 jours.

Onthophagus vacca Linné.

(Mulsant, *Lamellicornes*, 1870, p. 101).

Larve. Longueur, 16 millim.; largeur, 4 millim.

Corps bossu, de forme particulière, formant un triangle dont le sommet renflé se trouve aux premiers segments abdominaux, puis s'atténue d'un côté vers la tête, de l'autre vers l'extrémité postérieure, très mou, charnu, flave, lisse et luisant, couvert de très courts poils roux, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, arrondi en avant, tronqué en arrière.

Tête petite, orbiculaire, cornée, convexe, jaunâtre pâle, finement pointillée, lisse et luisante, avec poils roux épars, ligne médiane pâle bifurquée en deux traits aboutissant à la base antennaire, incision en forme de V en arrière de la lisière frontale, qui est marginée de rougeâtre; épistome grand, trapézoïdal; labre large, trilobé, chaque lobe courtement cilié de roux; mandibules grandes, à base rougeâtre, à extrémité noire et bidentée à la droite, tridentée à la gauche: la dent supérieure très accentuée, avec molaire tranchante au milieu de la tranche interne, fossette au milieu de la tranche externe et rainurelle de séparation entre les dents; mâchoires fortes, membraneuses coudées, lobe continu, arqué, à bords ciliés, à bout épineux, palpes de quatre articles coniques; menton court, transverse, lèvre inférieure bilobée et ciliée, chaque lobe renflé, palpes courts droits, coniques, biarticulés, deux cils à l'emplacement de la languette, qui est peu apparente: antennes latérales testacées, un peu arquées, 1^{er} article court, annulaire, 2^e allongé, 3^e et 4^e égaux, un peu plus courts, ce dernier prolongé en courte pointe, 5^e petit, acuminé.

Segments thoraciques courts, transverses et convexes, éparsement ciliés, incisés à leur tiers postérieur, un peu moins larges que

a tête et sur le même plan qu'elle, le 1^{er} charnu blanchâtre, finement pointillé, un peu plus développé que les deux suivants, qui sont égaux.

Segments abdominaux flaves, très mous, transversalement et éparsement ciliés et striés, fortement boursoufflés, les trois premiers s'élargissant en formant angle, les suivants s'atténuant vers l'extrémité en constituant une branche opposée, les sept premiers bitransversalement incisés, 8^e avec une seule incision, 9^e sans incision bien marquée, sac grand, fortement pointillé, tronqué, à fente transverse.

Dessous subdéprimé, les segments abdominaux diagonalement incisés, poche grande avec deux rangées de courtes épines rougeâtres convergeant l'une vers l'autre; un bourrelet latéral, prolongement de la région dorsale couvre le dessous en longeant les flancs.

Pattes flaves, très allongées, éparsement couvertes de longs cils, hanches fortes, cylindriques, trochanters courts, coudes, cuisses à bout renflé, jambes atténuées, terminées par une expansion conique à bout coupé et courtement unicilié.

Stigmata petits, en forme de croissant, flaves, à périthrème roux doré, la 1^{re} paire au bord postérieur du 1^{er} segment thoracique au-dessous du bourrelet latéral, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et au bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve porte comme traits particuliers l'incision en forme de V en arrière de la lisière frontale, la molaire tranchante de ses mandibules, la double rangée arquée d'épines de son sac anal et le tarse coupé et prolongé par un court cil; une multitude de ramifications sous-cutanées, flaves, partent des stigmata et aboutissent à la région dorsale, où elles paraissent avoir leur origine.

Provenant d'une génération éclosé au printemps, la larve s'alimente tant que durent les provisions amassées par la mère; fin mai, parvenue à son entier développement, elle enduit les parois intérieures de son réduit d'une couche agglutinative et se prépare aussitôt à subir sur place sa transformation.

Adulte. Quoique abondant dans les environs de Ria, l'adulte y est localisé, son apparition bat son plein au printemps et se continue, mais avec beaucoup moins d'intensité, en automne.

Dans la figure, très exacte au reste, qu'a donnée Mulsant de cette larve, qu'il n'a pas décrite, les lobes maxillaires seraient échancrés, par suite bidentés. Dans les larves que nous avons examinées et dont la détermination n'était pas douteuse, ces lobes sont larges, continus, sans échancrure, leurs bords sont ciliés et le bout seul en est biépineux.

Agrilus nigrivestis Ab.

(Abeille, *Revue d'Entomologie*, 1897, p. 25).

Larve. Longueur, 12-14 millim.; largeur, 1^{mm}3.

Corps très allongé, charnu, jaunâtre, transversalement strié, glabre, lisse et luisant, déprimé en dessus comme en dessous, à région antérieure large, arrondie, la postérieure large aussi et bi-épineuse.

Tête large, transverse, enchâssée dans le premier segment thoracique, à bord antérieur noirâtre, échancré et corné; épistome court, transverse, membraneux ainsi que le labre qui est petit, en demi-ogive, à bord très courtement duveteux; mandibules courtes, noires, lisses et luisantes, avec strie transverse médiane, à base rougeâtre et excavée, à extrémité noire, dentée, puis échancrée, à tranche interne creuse; mâchoires courtes, droites, membraneuses; lobe très petit, à bout arrondi, frangé de courts cils; palpes à premier article gros, tuberculiforme, deuxième moindre, conique, à bout bicilié; menton constitué par une masse charnue divisant la lèvre, qui est suivie d'une courte languette, par un trait sutural, traces bien apparentes de palpes; antennes courtes, rétractiles, de trois courts articles, le basilaire grand, le terminal cilié; ocelles, pas de traces.

Segments thoraciques, le premier grand, large, transversalement ovalaire, très finement ridé, imperceptiblement cilié, plaque mate, rugueuse, avec trait médian corné, noirâtre, lisse et luisant, deuxième et troisième moins larges, convexes, transverses, à flancs dilatés.

Segments abdominaux grands, membraneux, blanchâtres, lisses et luisants, les sept premiers rectangulaires, finement striés, transversalement ridés, à flancs excisés, leur bord relevé en un fort bourrelet, huitième et neuvième courts, un peu plus larges, transverses, mamelon anal jaunâtre, arrondi, courtement cilié de roux, prolongé par deux pinces cornées, noirâtres, obtusément tridentées, intérieurement excavées et recouvrant l'anus, dont la fente est longitudinale et les commissures ciliées de roux.

Dessous déprimé, même consistance qu'en dessus, le premier segment thoracique avec trait médian rougeâtre, les deuxième et troisième dilatés; les bourrelets des sept premiers segments abdominaux couverts d'une forte ponctuation au-dessous du rebord, mamelon anal jaunâtre, ponctué et de roux cilié; le bourrelet latéral marque la ligne de séparation des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes sans traces, bourrelets et mamelons en tiennent lieu.

Stigmates très petits, orbiculaires, jaunâtres, à périthème rous-sâtre, la première paire un peu plus accentuée, plus inférieure près du bord antérieur du deuxième segment thoracique, les suivantes au-dessus du bourrelet latéral et au quart antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve vit dans les tiges du chêne chermès, *Quercus cocci-fera* Linné, dont elle ronge tantôt le liber et l'aubier, tantôt le cœur du bois; l'œuf déposé à l'extrémité de la branche, la larve éclôt à la fin de l'été, elle ronge en descendant, se maintenant quelque temps entre bois et écorce; en mars, à l'instar de la larve du *Coræbus bifasciatus*, elle opère un changement de direction qui la fait remonter vers la tige en la contournant de manière à en provoquer la mort en empêchant ainsi la sève d'affluer au delà; en avril seulement, elle plonge dans le bois, où elle se façonne une loge naviculaire dont l'ouverture est dirigée vers l'écorce, qu'elle touche presque: c'est à ce point que fin mai elle subira sa transformation nymphale.

Nymphe. Longueur, 6 millim.; largeur, 2 millim.

Corps allongé, oblong, un peu arqué, blanc jaunâtre, glabre, lisse et luisant, déprimé en dessus, un peu moins en dessous, à région antérieure arrondie, la postérieure atténuée; toutes les autres particularités du corps, y compris le bourrelet latéral commun aux sept premiers segments abdominaux, comme chez les nymphes connues du genre.

Dans sa loge, la nymphe repose soit sur les flancs, soit sur la face ventrale; la durée de la phase nymphale est de quinze à vingt jours environ; l'adulte sort par un trou plus ou moins ovalaire suivant le sexe.

Adulte. Paraît en juin ou juillet, quelquefois en août; il se tient sur les tiges de l'arbuste nourricier, se laisse tomber à terre au moindre sujet de crainte ou prend son vol: est loin d'être rare aux environs de Ria, mais le meilleur moyen de se le procurer en nombre consiste à recueillir les branches contaminées par sa larve, à les apporter chez soi et à en attendre l'éclosion.

La larve a pour parasite un petit hyménoptère du groupe des Braconides, du genre *Opius*, dont l'espèce est à décrire.

Chez la plupart des exemplaires de cette espèce, le corselet est cuivreux doré, rarement verdâtre, toujours luisant, les élytres d'un noir bleuâtre.

Bembidium callosum Kuster.

(Duval, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1851, p. 540).

Larve. Longueur, 4 à 5 millim.; largeur, 1 millim.

Corps mou, charnu, allongé, filiforme, blanc jaunâtre, couvert de soies roussâtres, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, à région antérieure arrondie, la postérieure peu atténuée et bifide.

Tête assez grande, déprimée, cornée, rougeâtre, finement réticulée, couverte de soies latérales inégales, disque caréné, ligne médiane obsolète, bifurquée au vertex en deux traits imperceptibles aboutissant à la base antennaire; lisière frontale rougeâtre foncé, bidentée, se confondant avec le labre et l'épistome; mandibules fortes, grandes, déprimées, rougeâtres, arquées, à bord marginé de ferrugineux, à pointe obtuse, avec courte dent au tiers antérieur de la tranche interne; mâchoires à tige allongée, lobe court, arrondi, palpes peu allongés, ciliés et arqués en dedans; menton très étroit; lèvres courtes, rectangulaire, surmontée de deux courts palpes labiaux droits, biarticulés et ciliés; languette constituée par un court faisceau de poils blonds; antennes allongées, latérales, rougeâtres, à articles annelés de testacé, article supplémentaire testacé, très développé, cunéiforme, l'article terminal tenu et prolongé par un long cil; ocelles, un point noir corné sur les joues bien en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques étroits, convexes, finement pointillés, s'élargissant d'avant en arrière, couverts de poils roux, longs sur les côtés, le premier pas plus large que la tête, allongé, couvert d'une grande plaque jaunâtre, lisse et luisante, deuxième et troisième courts, blanchâtres, chargés de deux rangées transverses de courts poils roux.

Segments abdominaux courts, transverses, blanc jaunâtre, transversalement ridés, s'atténuant très peu vers l'extrémité, chargés comme les précédents de deux rangées transverses de courts poils roux, segment anal allongé, à poils irréguliers et plus longs, à disque déprimé, à côtés relevés en légère carène, prolongé par deux longs styles membraneux inarticulés, arqués, de chacun desquels émergent deux longues soies latérales, une plus longue terminale et une en dessous plus courte.

Dessous subdéprimé, la tête et le premier segment thoracique triangulairement incisés, deuxième et troisième segments à milieu légèrement relevé; segments abdominaux garnis de courtes soies rigides rougeâtres, segment anal prolongé par un assez long pseudopode à cloaque saillant, à fente longitudinale, couvert de courtes

soies blondes ; un faible bourrelet latéral cilié longe les flancs, marquant la séparation des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes très allongées, membraneuses, ciliées ; hanches longues à base large, canaliculées, trochanters courts, coudés ; cuisses sub-comprimées plus longues que les jambes, lesquelles se terminent par un court onglet rougeâtre simple.

Stigmates très petits, orbiculaires, flaves, à pèritrème roux doré, se confondant avec la couleur du fond, la première paire au bord antérieur du deuxième segment thoracique, les suivantes près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve, dont l'existence est nocturne, se cache le jour sous les petites pierres, dans le fouillis des plantes formant pelouse ; elle se fait remarquer par ses articles antennaires rougeâtres avec nuance très accentuée de testacé, par son article supplémentaire antennaire saillant et cunéiforme, par ses segments abdominaux chargés de courtes soies rigides, par la carène latérale de son segment anal et par son tarse terminé en court onglet simple. Aux environs de Ria, on la trouve le long des berges des torrents de nos montagnes de moyenne élévation, aux abords des petites mares et flaques d'eau, ces lieux frais et humides où abonde la pitance qui lui est chère, jeunes vers, tendres mollusques, vermisseaux de tout genre, qui sont pour elle une proie facile d'un agréable régal ; en août, alors parvenue à son complet développement, elle songera, non sans crainte, à quitter sa forme larvaire pour arriver, quelques jours après, à un travestissement complet, dont souvent dépend son existence.

Adulte. On le trouve en toutes saisons, plus particulièrement au printemps, au moment du rapprochement des deux sexes ; il est très agile, il fuit et évite ainsi la main qui veut le saisir ; il ne craint pas de se mettre de jour à découvert, même aux heures les plus chaudes ; il s'abrite sous les petites pierres et sous toute espèce de débris végétal.

Coprimorphus subterraneus Linné.

(Mulsant, *Lamellicornes*, 1870, p. 157).

Au mas Valmy, près d'Argelès, un 14 mars, je constate, sous des bouses de ruminants, plusieurs pontes récentes ; après quelques recherches, j'acquies la certitude qu'elles viennent d'un bousier coprophage, celui qui nous occupe ; chaque ponte se compose de plusieurs œufs, 30 à 40, à coquille très résistante, d'abord blan-

châtres, puis jaunâtres à la veille de l'éclosion, déposés chacun sous une faible épaisseur de la bouse déjà à moitié desséchée et soigneusement mis dans une petite cellule à parois lisses, au fond de laquelle ils adhèrent.

Œuf. Longueur, 1 millim.; diamètre, 0^{mm}8.

Subsphérique, blanc terne, lisse et luisant, faiblement réticulé, arrondi aux deux pôles.

En moins de huit jours, l'œuf éclôt, donnant naissance à une larve entièrement blanchâtre, à tête très développée; elle s'alimente du milieu nourricier qui se trouve à sa portée et quand, parvenue à son complet accroissement, elle éprouve le besoin de se transformer, elle quitte la bouse, plonge un peu dans le sol et subit sa nymphose.

Les divers états par lesquels passe cette espèce sont de courte durée, ils ont lieu dès le premier printemps.

Onthophagus vacca Linné.

(Mulsant, *Lamellicornes*, 1871, p. 101).

Œuf. Longueur, 1 millim. 5; diamètre, 1 millim.

Ovoïde, jaunâtre terne, très finement granuleux, arrondi à l'un des pôles, subdéprimé au pôle opposé, à coquille résistante.

Lorsque après l'accouplement, qui a lieu au printemps sous les matières nourricières, déjections et détritux divers, la mère veut faire sa ponte, elle façonne sous ces matières des trous profonds de 7 à 8 centimètres, dépose au fond un peu de fiente au milieu de laquelle elle pratique une légère cavité où au fond elle déposera un œuf, un seul; cette cavité, à parois lisses, est recouverte d'une autre couche de fiente qui forme corps avec la précédente et constitue ainsi un globule qui devra servir de nourriture à la future larve; cet approvisionnement est fait de telle sorte qu'il n'y ait pas de restes, la quantité de nourriture qui devra servir à la larve est exactement calculé; ce travail terminé, la mère achève de remplir le trou avec de la terre et se met aussitôt en demeure de façonner un autre trou, l'approvisionne et pond comme elle l'a déjà fait une première fois et continue ainsi jusqu'à la fin de la ponte; incroyable est l'activité que déploie la mère en ces circonstances; de quinze à vingt jours après, l'œuf éclôt et la jeune larve, incapable de chercher sa nourriture, la trouve toute prête à côté de sa bouche.

Agrilus artemisiæ Brisout.

(De Marseille, *Mon. Buprest.*, 1865, p. 474).

Larve. Longueur, 10 à 11 millim.; largeur, 1 millim.

Corps allongé, linéaire, déprimé, blanchâtre, charnu, glabre ou à peu près, très finement verruqueux, à région antérieure large, déprimée, la postérieure biépineuse.

Tête petite, à bords renflés très courtement soyeux et finement ridés, ligne médiane entière noirâtre, bifurquée au vertex en deux traits aboutissant à la base antennaire, lisière frontale faiblement échancrée; épistome court, transverse, noirâtre, à milieu incisé; labre membraneux flavo en carré transverse, faiblement cilié; mandibules courtes, noires, à pointe émoussée; mâchoires courtes aussi, lobe très réduit, courtement cilié; palpes maxillaires roux, à premier article obconique saillant, le terminal conique et cilié; menton transverse noirâtre, lèvre inférieure courte à côtés incisés avec vestiges de palpes labiaux; antennes courtes, mais saillantes, de trois articles flaves apparents, le premier à bout renflé et cilié, le deuxième très court à base ciliée, le troisième grêle, cilié aussi, accolé à un très court article supplémentaire.

Segments thoraciques charnus, blanchâtres, le premier très large, obcordé, très finement pointillé, à disque écailleux, déprimé, garni de deux traits parallèles noirâtres; deuxième et troisième courts, transverses et convexes, finement pointillés.

Segments abdominaux consistance des précédents, à flancs relevés, s'élargissant insensiblement jusqu'au huitième; neuvième court et large prolongé par le segment anal, qui est triangulaire, dont les côtés sont ciliés et qui se termine par une pince à double branche, cornée, rougeâtre, connivente, les branches unidentées à leur tiers antérieur.

Dessous du premier segment thoracique très imperceptiblement pointillé, à disque déprimé, longé par un trait médian noirâtre les deuxième et troisième segments thoraciques et les segments abdominaux forme et consistance du dessus, les flancs relevés en léger bourrelet, la commissure de la pince anale appuyée à de nombreuses rides dont est couvert le mamelon anal, qui est en outre faiblement cilié.

Palles nulles.

Stigmates très petits, orbiculaires, flaves, à péritrème roux, la première paire de couleur plus roussâtre en arrière du bord antérieur du deuxième segment thoracique et près du milieu de ce segment, les suivantes au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve se fait surtout remarquer par ses deux traits parallèles du premier segment thoracique en dessus, par le trait simple du dessous, ainsi que par les nombreuses rides de son mamelon anal; elle vit dans l'intérieur des tiges de l'armoise, dont elle dévore la partie moelleuse: on la trouve plus particulièrement au nord de Ria; son existence se prolonge de septembre à mai; quand en juin, parvenue à son entier accroissement, elle songe au sort qui l'attend, elle élargit le fond de sa galerie en forme de loge, où elle subit sa transformation.

Nymphe. Longueur, 7 mill.; largeur, 2 mill.

Corps mou, blanchâtre, inerte, glabre.

Nymphe semblable en tous points à celles du genre, la ligne médiane est plus particulièrement sombre, les flancs sont relevés en bourrelet très accentué.

La phase nymphale dure de douze à quinze jours; quatre à cinq jours encore sont nécessaires pour le complet achèvement de l'œuvre de la transmutation, puis l'adulte rongé la faible couche ligneuse qui le retenait captif et paraît au dehors.

Adulte. Paraît en juin et juillet, n'est ni commun ni facile à prendre; se tient presque toujours le long des tiges de l'armoise, desquelles il se laisse tomber sur le sol dès que son existence paraît menacée.

***Aptinus displosor* L. Dufour.**

(Dejean, *Species*, I, p. 292).

Œuf. Longueur, 1 millim.; diamètre, 0^{mm}6.

Allongé, cylindrique, blanchâtre, très finement ridé, à pôles arrondis, à coquille peu résistante.

Œuf petit, mais pondu en très grand nombre, 50 à 60 par chaque femelle.

L'accouplement des deux sexes a lieu au premier printemps, le mâle sur la femelle, il dure un jour et une nuit: aussitôt consommé, la mère éparpille ses produits ainsi fécondés sous les pierres, sous la terre des buissons et les dissimule en les mettant à l'abri de tout accident: quinze à vingt jours après a lieu l'éclosion, les jeunes larves se hâtent de courir à la recherche des vers et mollusques, qui sont le fond de leur nourriture, et trainent une existence vagabonde jusqu'en automne, époque à laquelle a lieu leur complet développement; si l'adulte est très commun, sa larve reste toujours introuvable; c'est à Port-Vendres que l'espèce apparaît dès les premiers jours de mars.

A diverses reprises, nous avons transporté sur les garrigues des environs de Ria plusieurs couples de cette espèce, pris en état de copulation, dans l'espoir de les voir se reproduire; il n'en a rien été, le résultat a toujours été nul; cependant, les terrains qui leur avaient été affectés à Ria ont beaucoup de rapports avec ceux habités par ce Carabique à Port-Vendres: ce qui serait de nature à faire penser que l'aire du territoire affecté par le Créateur à certaines espèces n'est pas susceptible d'extension par immigration. Obtiendrait-on un meilleur résultat en déplaçant les larves? C'est ce que nous ne savons pas.

Percus navaricus L. Dufour.

(Dejean, *Species*, III, p. 408).

Œuf. Longueur, 2 millim. 5; diamètre, 1 millim.

Allongé, cylindrique, blanc mat, très finement pointillé ridé, arrondi aux deux pôles, à coquille résistante.

Œuf gros, mais pondu en petit nombre, 5 à 6 par femelle.

L'apparition de cette espèce a lieu dès la mi-mars sur les garrigues des environs de Port-Vendres, où elle n'est pas rare; le rapprochement des deux sexes se fait peu de temps après, selon les conditions habituelles, il dure une journée environ, puis la femelle dépose sa ponte sous les pierres, sous les buissons; elle recouvre chaque œuf d'un peu de terre; l'éclosion suit une vingtaine de jours après; la larve, comme celles de la plupart des Carabiques, se nourrit de vers et de mollusques, de jeunes scorpions aussi; il n'est pas rare, en effet, de trouver l'adulte, ainsi que sa larve, sous la même pierre qui abrite le grand scorpion blanc, *Buthus Europæus*, et souvent cette même pierre donnera abri encore à l'*Aptinus displosor*, et rien ne nous dit que la larve de ce dernier n'attaque pas aussi les jeunes scorpions, si nombreux dans le domaine habité par le *Percus* et par l'*Aptinus*.

Nous voici donc en présence de deux espèces appartenant à la même famille, habitant les mêmes lieux, aux mêmes époques, vivant d'une même existence, dont l'une, le *Percus*, pond un nombre relativement restreint d'œufs, quand la ponte de l'*Aptinus* est beaucoup plus considérable, sans que pour cela, toutes choses égales, le nombre d'adultes soit plus élevé dans l'une que dans l'autre espèce. Cela tient sans nul doute à ce que la génération de l'*Aptinus* est exposée à plus d'accidents que celle du *Percus*, et c'est ainsi que, même dans les plus petits détails, nous trouvons à

chaque pas des traces de cette admirable prévoyance dont la nature s'est plu à entourer chaque espèce

Philonthus laminatus Creutz.

(Fauvel, *Faune gall.-rhén.*, 1874, p. 455).

Œuf. Longueur, 2 millim.; diamètre, 1 millim.

Forme de barillet. blanc jaunâtre, à coquille résistante, longitudinalement cannelé. les deux cannelures en dehors de l'axe, relevées de chaque côté en légères crénelures, à pôles arrondis.

C'est au-dessous de la croûte des bouses des ruminants et des déjections des grands solipèdes, et à une faible profondeur, que, vers le 15 mars, l'œuf est déposé. œuf proportionné à la taille de l'insecte et pondu au nombre de six à huit par chaque femelle; cinq à six jours après a lieu l'éclosion.

La jeune larve, vive et très remuante, mène une existence rapide, à la fin de laquelle elle a acquis la forme suivante :

Larve. Longueur, 12 à 15 millim.; largeur, 2 millim.

Ressemble beaucoup à celles du genre qui nous sont connues.

Corps très allongé, linéaire; tête très déprimée, rougeâtre, lisse, très luisante, finement chagrinée; lisière frontale, quadri-dentée, les dents égales, avec long cil roux à la base de chacune, petite plaque noire lisse en arrière de la lisière; mandibules très allongées, les organes buccaux allongés et testacés, ainsi que les antennes; les autres parties du corps n'offrent rien de bien particulier, seuls les filets caudaux sont très allongés, sont couverts de longs cils et sont prolongés par une plus longue soie.

Sous le couvert de la croûte qui la protège, notre larve se livre à une vraie destruction de vies: tout ver, toute larve qui se trouve sur son passage est immédiatement attaqué, mis à mort et sucé: ce sont en partie les inoffensives larves d'Aphodiens qui constituent le fond de son existence, mais elle ne craint pas de se mesurer avec des larves plus fortes d'*Hister*, de petits Carabiques qui lui opposent une certaine résistance; les larves de sa propre espèce sont encore moins épargnées que les autres.

Son existence larvaire parcourue, elle cherche dans le sol encore frais un abri où elle puisse se transformer, ce qui a lieu vers la mi-avril, alors qu'il ne reste plus d'aliments dans la bouse devenue dès lors trop desséchée pour en contenir.

Adulte. Nous l'avons pris au printemps et en automne aux envi-

rons d'Argelès, toujours sous des détritits ou sous des déjections, mais jamais en grand nombre.

***Derocala rugatipennis* Kraatz.**

(Kraatz, *Stett. Ent. Zeit.*, 1855, p. 332).

Larve. Longueur, 4 millim. 5 ; largeur, 0^{mm}8.

Corps allongé, linéaire, charnu, blanchâtre, lisse et luisant, couvert d'assez longues soies rousses, convexe en dessus, déprimé en dessous, la région antérieure large, arrondie, la postérieure atténuée et bifurquée.

Tête grande, quadrangulaire, déprimée, cornée, rougeâtre, lisse et luisante, avec incision latérale et cils latéraux épars, ligne médiane obsolète, flave, bifurquée très haut au vertex en deux légers traits aboutissant à la base antennaire, deux légères fovéoles en arrière de la lisière frontale, qui se confond avec le labre et l'épistome et qui est quadridentée, les deux dents médianes bien accentuées, les deux latérales moins, un long cil à la base de chacune de ces dernières; mandibules longues falciformes, rougeâtres, à extrémité acérée; mâchoires à tige développée, à lobe continu, denté, à palpes grêles et ciliés, de trois articles pellucides; menton très étroit, très allongé, renflé; lèvres inférieure courte, surmontée de deux courts palpes biarticulés et d'une plus courte languette; antennes allongées, pellucides, ciliées, les trois premiers articles égaux, le quatrième grêle, tricilié, accolé à sa base à un court article supplémentaire prolongé par un cil; ocelles, un gros point noir à divisions confuses en arrière de la base antennaire et au-dessous de l'incision latérale.

Segments thoraciques cornés, blanchâtres, convexes, lisses, avec longs cils latéraux, pas plus longs que la tête, à bord postérieur rembruni, le premier s'élargissant d'avant en arrière, presque aussi long que les deux suivants, qui sont courts et transverses.

Segments abdominaux, forme et consistance des deux précédents avec cils latéraux plus allongés et ligne médiane obsolète, leur bord postérieur avec marge brune postérieure moins accentuée, s'atténuant mais insensiblement vers l'extrémité; segment anal un peu plus allongé, arrondi, prolongé par deux courts styles cylindriques ciliés, biarticulés, l'article terminal suivi d'un très long cil.

Dessous de la tête déprimé, quadrisillonné, le premier segment thoracique triangulairement incisé; segments abdominaux déprimés sans marge postérieure brune, segment anal prolongé par un court

pseudopode cilié, à fente en long; un léger bourrelet latéral longe le flanc des huit premiers segments abdominaux.

Pattes pellucides, très allongées, densément ciliées; hanches à milieu canaliculé; trochanters courts, coudés; cuisses et jambes comprimées, ces dernières terminées par un court onglet rougeâtre simple.

Stigmates ovalaires, roussâtres, à périthème plus clair, la première paire au bord antérieur du deuxième segment thoracique, sous le bourrelet latéral, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

L'incision latérale de la tête, la bordure rembrunie des segments thoraciques et des huit premiers segments abdominaux sont des traits particuliers à cette larve très vive, très alerte, qui vit dans les nids de la *Formica cœspitum*, aux alentours des amas de vivres que les myrmiques amoncellent et parmi lesquels se trouvent des restes animalisés, débris de chairs, d'insectes: c'est dans ce milieu que fin mars, arrivée au terme de son accroissement, elle se transforme.

Adulte. Aux environs de Ria, sur les coteaux de moyenne élévation, on le prend en mars ainsi qu'en avril sous les pierres qui abritent les nids de *Formica cœspitum*; il paraît être un commensal de ce myrmique sous ses divers états à l'instar des *Centrotoma lucifuga* et *Chennium bituberculatum*, en compagnie desquels on le trouve quelquefois; ces trois espèces paraissent aux mêmes époques et dans les mêmes conditions; ce sont trois myrmécophiles.

Othius myrmecophilus Kiesenw.

(Fauvel, *Faun. gall.-rhén*, 1874, p. 369).

Larve. Longueur, 6 mill.; largeur, 0^{mm}6.

Corps allongé, filiforme, charnu, blanchâtre avec plaques brunâtres, couvert d'assez longs cils noirâtres, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, à région antérieure large, arrondie, la postérieure subatténuée et bifide.

Tête subdéprimée, longue, rougeâtre, quadrangulaire, lisse et luisante avec courts cils roux latéraux; ligne médiane flave bifurquée très haut sur le disque en deux traits aboutissant à la base antennaire, lisière frontale tridentée, la dent médiane très réduite, deux longues soies rousses à la base de chaque dent extérieure; mandibules très longues falciformes, rougeâtres, simples; mâchoires courtes, cylindriques avec lobe sétiforme et palpes très grêles s'atténuant vers le troisième article, qui est filiforme; men-

ton en triangle allongé ; lèvre inférieure courte, bilobée, prolongée par deux courts palpes grêles et droits biarticulés et d'une plus courte languette ; antennes latérales testacées, à premier article cupuliforme, deuxième et troisième obconiques, biciliés, quatrième petit, pyriforme, accolé à un très petit article supplémentaire ; ocelles, un gros point noir corné, à traits confus, en arrière et au-dessous de la base antennaire.

Segments thoraciques convexes, lisses et luisants, couverts de long cils noirs, le premier très long, un peu moins large que la tête, couvert d'une plaque rougeâtre marginée de brun aux deux bords antérieur et postérieur, deuxième et troisième plus réduits, avec plaque plus foncée et marge postérieure brune.

Segments abdominaux convexes, courts et transverses, avec longs cils noirs plus denses qu'aux précédents, s'atténuant vers l'extrémité, couverts, les huit premiers d'une plaque brunâtre, à milieu incisé, neuvième plus allongé, prolongé par deux styles biarticulés longuement et diversement ciliés.

Dessous de la tête déprimé et incisé avec trait bifurqué, du premier segment thoracique triangulairement incisé, des segments abdominaux déprimés et couverts de courts poils noirs ; pseudopode court, à côtés incisés, à fente en long ; léger bourrelet latéral marquant la division des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes allongées, couvertes de cils épars, à hanches longues, canaliculées, à trochanters courts, coudés, à cuisses et jambes comprimées, à ongllet simple et court.

Stigmates ovalaires, flaves à péritrème plus sombre, la première paire au bord antérieur du deuxième segment thoracique sous le bourrelet latéral, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

On trouve fréquemment cette larve en septembre sous les détritux amoncelés au bas du tronc des gros sapins du Canigou, à Las Sourdes ; elle est vive et remuante, elle vit d'une foule de vers et de détritux animalisés qui abondent dans ce milieu forestier ; elle se fait remarquer par ses plaques brunâtres, par les cils noirâtres dont son corps est couvert, par la gracilité de ses organes tactiles et par les marges brunes de ses segments thoraciques.

Carabus melancholicus Fabricius.

(Dejean, *Species*, II, p. 122).

Le rapprochement des deux sexes est difficile à constater. Il a lieu de nuit, il dure peu de temps ; au jour, le couple est toujours

disjoint; la femelle fécondée éparpille sous pierre et légèrement enfoncés dans le sol les quelques œufs dont son ovaire est farci; c'est encore de nuit que se fait le dépôt de la ponte, toujours dans des lieux frais où l'humidité est entretenue par des sources ou par des filets d'eau vive; c'est au printemps, de mai à juin, qu'a lieu l'accouplement d'abord, la ponte ensuite.

Œuf. Longueur, 5 mill.; diamètre, 2 millim.

Allongé, cylindrique, subfusiforme, jaunâtre pâle, lisse et luisant, imperceptiblement pointillé, à pôles arrondis.

Œufs gros et peu en proportion avec la taille de la mère, aussi sont-ils pondus en petit nombre, 8 à 10 par femelle.

La jeune larve éclôt de 15 à 20 jours après: elle se met de suite en quête de sa nourriture, laquelle consiste en vers, mollusques et larves diverses.

Aux environs de Ria, en plainé, l'espèce existe, mais y est rare; elle se trouve en nombre en certains endroits ravinés de nos coteaux de moyenne élévation lavés par des filets d'eau vive, ainsi à la *Foun de l'Aram, al Mouillerat d'el bern.*

Clytus arvicola Olivier.

(Mulsant, *Longicornes*, 1863, p. 150).

Nymphe. Longueur, 19-20 millim.; largeur, 5 à 6 millim.

Corps allongé, oblong, charnu mais consistant, d'un beau jaune orange, lisse et luisant, finement strié, couvert de très courts poils roux et de courtes épines noirâtres, convexe en dessus, un peu moins en dessous, arrondi en avant, atténué et épineux en arrière.

Tête petite, orbiculaire, déclive, un trait rougeâtre arqué coupant la face oculaire; premier segment thoracique fortement convexe, couvert sur son bord antérieur et sur ses côtés de très courts cils roux à base subbulbeuse, à bord postérieur relevé en légère carène, deuxième segment court, transverse; troisième un peu plus grand, à milieu canaliculé; segments abdominaux courts, transverses, s'élargissant jusqu'au quatrième pour s'atténuer ensuite vers l'extrémité, les sept premiers chargés de groupes de deux, trois et quatre épines noirâtres transversalement disposées, deux épines au bord postérieur du septième plus fortes, arquées en avant; le huitième en porte six réunies en un seul groupe; au neuvième, qui en a six, elles sont transversalement disposées; antennes subarquéées, annelées de rougeâtre, leur bout venant prendre appui près

des genoux de la première paire de pattes, genoux peu saillants, avec très petite tache punctiforme rembrunie et gémisée.

Cette nymphe porte, comme traits particuliers, un trait rougeâtre sur les yeux, un anneau rougeâtre à chaque article des antennes, une double petite tache noirâtre à ses genoux.

Dans sa loge, la nymphe repose droite, l'extrémité postérieure appuyée contre la peau larvaire formant coussinet; elle peut imprimer à son corps de légers mouvements défensifs.

La phase nymphale dure de quinze jours à trois semaines, après lesquels l'adulte formé suit la galerie parabolique aménagée par la larve et sort par un trou circulaire; c'est en mai que s'accomplit cet acte de l'évolution.

Carabus purpurascens Fabricius.

(Dejean, *Species*, II, p. 126).

Larve. Longueur, 26 à 30 millim.; largeur, 7 à 8 millim.

Corps allongé, subparallèle, subcoriace, noir luisant, glabre ou à peu près, peu convexe en dessus comme en dessous, arrondi aux deux extrémités, la postérieure bifide.

Tête petite, arrondie, d'un rouge brique, très finement pointillée, avec rares poils épars sur les côtés, à disque renflé, à ligne médiane obsolète, flave, bifurquée au vertex en deux traits sinueux aboutissant à une légère nodosité qu'ils entourent au-dessus de la base antennaire, lisière frontale droite très obtusément tridentée; mandibules fortes, rougeâtres, arquées, déprimées, avec carène garnie de deux cils et forte dent interne; mâchoires larges, droites, continues, frangées de deux longs cils externes et de courts cils roux internes; lobe interne court, conique, rougeâtre, prolongé par un court cil; lobe externe assez allongé, arqué en dedans; palpes très allongés; menton membraneux, peu développé; lèvres rudimentaire, biciliée, prolongée par deux palpes dont l'article basilaire est tricilié et par une très courte languette chargée d'une courte spinule accolée à deux courts cils; antennes brunâtres, à base membraneuse; ocelles rougeâtres, rangés au nombre de six autour d'une protubérance noirâtre.

Segments thoraciques noirs, cornés, très finement chagrinés, s'élargissant d'avant en arrière avec incision médiane commune aussi aux huit premiers segments abdominaux, leurs côtés légèrement fovéolés, leurs flancs relevés en légère carène.

Segments abdominaux s'élargissant des deux extrémités vers le centre, à côtés bifovéolés, à flancs relevés en forme de carène

tranchante dont les angles postérieurs saillants mais arrondis aux huit premiers sont dentés au neuvième, qui se prolonge en une longue épine bifurquée, la branche inférieure longue, arquée, à base courtement dentée.

Dessous de la tête rougeâtre, bilobé ; des segments thoraciques membraneux avec tache noire cornée aux deuxième et troisième segments ; des segments abdominaux membraneux verdâtre, courtement ciliés, les sept premiers avec six plaques brun terne, une première grande ovulaire médiane, une moindre en dessous accolée à deux petites ovales, de chaque côté de celles-ci une longue ovulaire, au premier segment les 1^{re} et 4^o se dédoublent, au huitième les 2^o et 3^o disparaissent, au neuvième il ne reste plus qu'une grande 1^{re} et deux moindres 4^{es}, ce dernier est prolongé par un assez long pseudopode membraneux, cilié, à cloaque tronqué, strié, à fente en long ; une rangée de plaques latérales oblongues longe les flancs.

Pattes courtement ciliées, très courtement spinosulées, à hanches profondément canaliculées.

Stigmates petits, flaves, à pérित्रème ovulaire, corné et noir.

Pour les détails volontairement omis dans cette description, se reporter aux caractères des larves du genre décrites.

Notre larve se fait remarquer par la couleur rouge brique de sa tête, par le disque tuberculeux de sa tête, par la nodosité à laquelle vient aboutir le trait bifurqué de sa ligne médiane cranienne, par sa lisière frontale obtusément tridentée, par sa très courte languette épineuse, par la branche courtement dentée de son extrémité anale ; elle est nocturne, vit comme toutes les espèces du genre de vers et de mollusques ; son existence, commencée aux premiers jours de l'été, se continue durant tout l'automne, subit un temps d'arrêt durant la période des frimas pour reprendre au printemps suivant, époque à laquelle a lieu la transformation en nymphe.

Dans les environs de Ria, comme sur le versant oriental du Canigou, de l'altitude de 300 à celle de 1,400 mètres, l'adulte s'y trouve au printemps et à l'automne, clairsemé il est vrai, à taille et à variétés nombreuses ; les moins brillantes sont particulières à la plaine ; c'est en montagne qu'on trouve celles à reflet plus prononcé, aux nuances diverses et à taille plus grande.

***Ceutorhynchus terminatus* Herbst.**

(Herbst, *Kaefer*, t. VI, p. 401.)

Larve. Longueur, 3 millim. 3 ; largeur, 1 millim.

Corps allongé, subarqué, charnu, jaunâtre pâle, couvert de

très courts cils roux épars, convexe en dessus, un peu moins en dessous, à région antérieure arrondie, la postérieure peu atténuée et bilobée.

Tête petite, arrondie, cornée, jaunâtre, lisse et luisante, avec courts cils épars, ligne médiane flave, bifurquée en deux traits aboutissant à la base antennaire, quelques traits sous-cutanés pâles, parallèles à la ligne médiane lisière frontale droite, étroitement ferrugineuse; épistome court, transverse. lobe réduit frangé de très courtes soies; mandibules courtes, robustes, arquées, à base jaunâtre, à extrémité noirâtre et bidentée: mâchoires charnues, obliques, à lobe continu, garni de courts cils; palpes très réduits, coniques, biarticulés; menton court, encastré: lèvre inférieure petite, bilobée, flanquée de deux très courts palpes droits biarticulés et prolongée par une très courte languette ciliée; antennes de deux très courts articles rétractiles, le premier globuleux, le deuxième petit; ocelles, en arrière de la base antennaire est un point noir géminé, suivi en arrière par un imperceptible point rougeâtre.

Segments thoraciques blanchâtres, convexes, éparsément ciliés, plus larges que la tête, s'élargissant d'avant en arrière. le premier grand, luisant, subcorné, faiblement jaunâtre, à bord postérieur incisé, à flancs dilatés. deuxième et troisième courts, transverses, avec incision arquée à leur tiers postérieur, ce qui les rend trilobés, leurs flancs dilatés.

Segments abdominaux jaunâtres, convexes, éparsément ciliés, finement ridés, s'atténuant vers l'extrémité, les sept premiers bi-transversalement incisés, par suite relevés en trois bourrelets, à flancs tuméfiés et ciliés; huitième avec une faible incision, neuvième petit, entier, échancré et bilobé.

Dessous subdéprimé, un peu moins jaunâtre qu'en dessus, diversement incisé et comme guilloché, très courtement cilié, les deux lobes du segment anal bien accentués, un double bourrelet latéral disposé en forme de chaînon longe les flancs, servant de trait d'union aux deux régions.

Pattes nulles, représentées par une double tuméfaction particulière à chacun des trois anneaux sous-thoraciques.

Stigmates très petits, orbiculaires, flaves, à périmètre roussâtre, la première paire sur le bourrelet de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux et au-dessus du bourrelet latéral.

Notre larve porte comme traits particuliers sa courte pubescence éparsée, le double lobe du segment anal et le point ferrugineux en arrière des ocelles.

Notre collègue M. L. Dongé, de qui nous la tenons gracieusement, nous fait connaître que, suivant les observations de M. Estiot, de Vitry, elle vivrait au collet de la racine du persil cultivé (*Petroselinum sativum*), causant ainsi à la plante des dommages appréciables; parvenue mi-juin au terme de son accroissement, elle se transforme en une nymphe qui donnera l'adulte des derniers jours de juin aux premiers jours de juillet.

Calathus punctipennis Germar.

(Dejean, *Species*, III, p. 64).

Nymphe. Longueur, 45 millim.; largeur, 4 à 5 millim.

Corps légèrement arqué, mou, charnu, blanchâtre, lisse et luisant, couvert de longs cils noirs, convexe en dessus, déprimé en dessous, à région antérieure large, arrondie, la postérieure atténuée et faiblement bifide.

Tête large, décline, peu convexe, deux rangées transverses de cils, une au-dessus de l'épistome, l'autre en arrière des yeux; premier segment thoracique grand, clypéiforme, à surface et à pourtour couverts de nombreux cils noirâtres, les bords légèrement relevés, deuxième et troisième courts, transverses, couverts aussi de cils, s'élargissant d'avant en arrière, le troisième à milieu incisé; segments abdominaux courts, transverses, s'atténuant vers l'extrémité, les sept premiers chargés de deux groupes de longs cils noirâtres, un de chaque côté de la ligne médiane qui est rembrunie, les flancs de ces arceaux relevés en léger bourrelet bicilié à chaque segment; au huitième les groupes sont très réduits, bien plus encore au neuvième, qui est arrondi et qui se prolonge de chaque côté par un court style noduleux; dessous déprimé, pattes et ailes rassemblées, les tarsi de la troisième paire de pattes dépassant un peu l'extrémité postérieure, genoux très saillants.

Nymphe inerte, comme celles de la plupart des Carabiques, repose dans sa loge sur la région dorsale; la phase nymphale dure une vingtaine de jours; l'adulte est long à se former, il ne quitte sa loge que huit à dix jours après.

C'est dans un gland de chêne commun, qui avait nourri une larve de *Balaninus* et dont la larve de notre *Calathus* s'était repue, qu'eut lieu la nymphose; il a donc fallu que l'œuf de notre Carabique ait été déposé sur le gland au moment de la tombée ou que la jeune larve se soit introduite dans ce gland lorsqu'il gisait sur le sol.

C'est la première nymphe du genre *Calathus* qui ait été décrite.

Quedius variabilis Heer.

(Rey, *Brévipennes*, 1871, p. 505).

Larve. Longueur, 8 à 10 millim.; largeur, 1 millim. 5.

Corps allongé, linéaire, charnu, blanchâtre, avec plaques brunâtres et poils roux épars, convexe en dessus, un peu moins en dessous, à région antérieure arrondie, la postérieure bifide.

Tête allongée, étroite, déprimée, jaunâtre, lisse et luisante, très finement ridée, avec poils épars sur la surface, disque convexe, ligne médiane obsolète bifurquée très haut en deux traits aboutissant à la base antennaire; lisière frontale neuf-dentée, une dent médiane très réduite, deux fortes isolées, trois latérales rapprochées constituant un groupe de trois denticules chacun; mandibules rougeâtres, simples, falciformes; pièces buccales testacées et comme dans les larves du genre, la languette est lancéolée, les palpes labiaux très allongés, l'article supplémentaire antennaire très prononcé; ocelles, un groupe confus de quatre, de la couleur du fond; une tache confuse noire au-dessous des joues, très en arrière de la tête.

Segments thoraciques, le premier en carré long, corné, d'un beau jaune, imperceptiblement pointillé, avec poils épars, un peu plus large que la tête, dont il est séparé par un léger bourrelet à suture rembrunie, deuxième et troisième beaucoup plus courts, plus convexes, avec plaque moins brillante, longée par deux rangées transverses de cils, avec suture rembrunie.

Segments abdominaux avec plaque brun terne coupée par une large ligne médiane et chargée de une et de deux rangées transverses de courts cils rougeâtres droits; styles du dernier segment courts, à premier article fusiforme, allongé, le deuxième très réduit, cylindrique, prolongé par une courte soie; les plaques ventrales sont très réduites, éloignées, de couleur moins accentuée et chargées de deux rangées de courts cils droits et roux; pseudopode très allongé, cylindrique, à base longitudinalement incisée; bourrelet latéral constitué par une double rangée de plaques brunes.

Pattes très allongées, rougeâtres, spinuleuses, ongllet tarsal presque droit.

Stigmates très petits, orbiculaires, flaves, à péritrème plus clair.

Toutes les parties non décrites et dont les détails ont été volontairement omis, comme dans les larves du genre, en particulier du *Quedius ochripennis*, dont elle se sépare par sa lisière frontale, par ses taches sous-ocellaires, par les sutures de ses segments thoraciques, par la forme de ses styles, de ses plaques.

Provenant d'une génération pondue en automne, notre larve s'alimente d'une foule de vers et d'autres larves qui pullulent dans les lieux qu'elle habite, résidus de toute sorte, fumiers, matières végétales ou animales ; l'hiver arrivé suspendra son existence ; au premier printemps, parvenue à son entier développement, elle se façonne au milieu de son habitat une loge oblongue dont elle lisse les parois à l'aide des pressions exercées par son corps, puis sa tête, sa région thoracique s'infléchissent, le corps cesse ainsi de se tenir droit et prend la forme suivante :

Nymphe. Longueur, 6 millim. ; largeur, 3 millim.

Corps carré, rougeâtre, glabre ou à peu près, très finement ridé strié, à région thoracique très proéminente et affaissée, la postérieure déprimée et biépineuse.

Tête déclive, ridée, à front proéminent ; premier segment thoracique clypéiforme, à bords relevés, l'antérieur garni de deux courts cils, deuxième court, triangulairement avancé en pointe sur le troisième, qui est transverse, tous trois finement ridés ; segments abdominaux courts, transverses, atténués vers l'extrémité, les flancs des huit premiers relevés en lame tranchante uniciliée, le dernier prolongé par deux courtes épines parallèles à bout effilé ; stigmates du premier segment abdominal en forte saillie latérale, ceux des trois anneaux suivants un peu moins et à direction dorsale ; antennes arquées reposant près des genoux des deux premières paires de pattes, genoux des trois paires peu saillants.

Cette nymphe, revêtue d'une peau cornée à l'instar de celle des chrysalides, n'est douée d'aucun mouvement ; elle repose dans sa loge sur la région dorsale, protégée par les rares cils dont son corps est couvert ; sa phase nymphale est de courte durée, de quinze jours à trois semaines, puis elle se débarrasse de sa peau, qui reste presque entière au fond de son réduit ; quatre à cinq jours encore et l'adulte apparaîtra au dehors sous sa forme parfaite.

Adulte. N'est pas rare en automne et plus particulièrement au printemps autour des lieux où se sont déroulées les différentes phases de son existence ; il est très alerte et fin voilier.

***Anthaxia sepulcralis* Fab.**

(De Marscul, *Mon. Bupr.*, 1865, p. 253).

En juin et juillet, aux heures les plus chaudes de la journée mâle et femelle voltigent de fleur en fleur, en particulier sur celles de *Sonchus*, et se recherchent ; le mâle monte vivement sur la

femelle ; le couple, durant l'acte de la fécondation, continue à stationner sur la fleur, mais au moindre sujet de crainte, il se disjoint très facilement ; tant que dure la chaleur du jour dure l'accouplement ; celui-ci consommé, la femelle vole dès le lendemain sur l'écorce des pins morts ou malades, dans les interstices de laquelle elle dépose sa ponte au nombre d'une vingtaine d'œufs environ.

Œuf. Longueur, 1^{mm}₂ ; diamètre, 0^{mm}₅.

Allongé, blanc de lait, lisse et luisant, très finement pointillé, à pôles arrondis, à coquille peu résistante.

Œuf proportionné à la taille de la mère ; son éclosion a lieu une vingtaine de jours après le dépôt et la jeune larve plonge aussitôt, en la rongant, dans l'écorce de l'arbre nourricier.

Cerambyx miles Bonelli.

(Mulsant, *Longicornes*, 1863, p. 63)

En plein jour, de fin juin à fin juillet, les deux sexes volent à la recherche l'un de l'autre et s'accouplent aussi bien sur le feuillage des arbres que contre leur tronc, surtout à la partie qui a été sectionnée par la hache. Quelle est la durée de l'accouplement ? La journée probablement. Peu de temps après, la femelle se met en quête des gros troncs d'arbres, soit entiers, soit coupés depuis peu, du chêne en particulier, pond dans les interstices des écorces, en les éparpillant, une vingtaine d'œufs au moyen de son oviducte rougeâtre, subcorné, biarticulé, rétractile, à premier article subcylindrique, le deuxième déprimé terminé par une papille tomentueuse prolongée par deux courts styles ciliés ; cet appareil de ponte est doué de mouvements tactiles rapides, qui ont pour propriété de rechercher le point sur lequel l'œuf sera déposé.

Œuf. Longueur, 3 millim. ; diamètre, 1^{mm}₇.

En ovale plus ou moins allongé, d'un beau jaunâtre, à bouts blanchâtres, très finement et symétriquement pointillé, atténué vers les deux pôles, dont l'un est arrondi, l'autre tronqué et ceint autour du micropyle d'un rayon de festons, à coquille assez résistante.

Quinze à vingt jours après le dépôt de la ponte a lieu l'éclosion.

Callimus abdominalis Olivier.

(Mulsant, *Longicornes*, 1863, p. 213).

Larve. Longueur, 10 à 11 millim. ; largeur, 1 à 2 millim.

Corps allongé, prismatique, charnu, jaunâtre, couvert de courts

cils dorés épars, atténué des deux extrémités vers le centre, convexe en dessus comme en dessous, la région antérieure large, arrondie, la postérieure un peu atténuée.

Tête large, transverse, à côtés garnis de longs cils, à surface très finement pointillée. Lisière frontale échancrée: épistome très réduit, transverse, labre très petit, semi-elliptique, frangé de courts cils roux; mandibules courtes, fortes, à base rougeâtre, à extrémité largement arrondie avec impression transverse médiane; mâchoires courtes, larges, lobe allongé, spatuliforme, frangé de courts cils, palpes courts, coniques, à article basilaire, moniliforme; menton court, carré, longitudinalement sillonné; lèvre inférieure très réduite, bilobée, palpes très courts, droits, languette peu apparente; antennes fortes à premier article large, cylindrique, à bout évasé, deuxième et troisième courts, coniques, quatrième très grêle, prolongé par un court poil, court article supplémentaire à sa base, ocelles sans traces apparentes.

Segments thoraciques diversement ridés, très finement pointillés, s'élargissant d'avant en arrière, les côtés garnis de courts cils roux, le premier très grand, à disque déprimé, à côtés arrondis; plaque grande, finement granuleuse, striée en arrière, limitée par une incision latérale onduleuse, deuxième et troisième courts, transverses, diversement incisés.

Segments abdominaux mous, blanchâtres, à côtés ciliés, diminuant de largeur jusqu'au cinquième pour s'élargir ensuite, le premier transverse, fortement convexe, courtement cilié, le deuxième avec mamelon peu apparent de chaque côté de la ligne médiane, troisième à sixième fortement excisés à leur tiers antérieur, formant ainsi un bourrelet suivi de deux fortes ampoules à surface courtement ciliée et rembrunie, une deuxième incision accompagnée ces ampoules, provoquant la formation d'un troisième bourrelet restreint; au septième, l'incision postérieure est peu accusée; huitième et neuvième transversalement ridés, sans traces d'ampoules, mamelon anal trilobé, arrondi.

Dessous, premier segment thoracique fortement pointillé, à surface courtement ciliée; segments abdominaux coupés par une incision transverse divisant chaque anneau en deux bourrelets, l'antérieur grand, faiblement bimamelonné aux premier et deuxième, le postérieur réduit; aux cinq suivants, le premier bourrelet est constitué par deux fortes ampoules profondément séparées par la ligne médiane, le deuxième bourrelet est grand, diagonalement ridé, huitième et neuvième entiers, avec faible bourrelet latéral; flancs diversement incisés.

Pattes sans traces ni vestiges; à leur place est une légère incision à pourtour cilié.

Stigmates elliptiques, flaves, à pérित्रème roux, la première paire grande, au bord antérieur latéral du deuxième segment thoracique, les suivantes très petites au tiers antérieur du pan latéral des huit premiers segments abdominaux.

Par sa forme, cette larve rentre dans le groupe des Molorchiens ; elle a beaucoup de points de ressemblance avec celle du *Stenopterus rufus*, porte comme traits particuliers la brièveté de ses organes buccaux, l'article terminal antennaire et la forme bimamelonnée des troisième à septième segments abdominaux tant en dessus qu'en dessous ; elle a été prise en mai à La Massane (Pyrénées-Orientales), dans une branche d'érable, par M. Valéry Mayet, qui a bien voulu nous la communiquer.

Anobium striatum Oliv.

(Mulsant, *Térédiles*, 1864, p. 76).

En juillet, au moment du rapprochement des deux sexes, de nuit, le mâle, inquiet, vole à la recherche de la femelle, puis s'accouple ; durant l'acte de la copulation, le mâle est campé tantôt sur la femelle, tantôt collé bout à bout avec elle ; celle-ci, une fois fécondée, se met à la recherche des bois ouvrés, planchers, meubles, charpentes, dans les fentes, interstices ou trous dépose un œuf, passe à un autre point, colle un autre œuf, ce travail se continuant jusqu'à la fin de la ponte, qui se compose d'une quarantaine de petits globules, lesquels éclosent quelques jours après.

(Œuf. Longueur, 0^{mm}6 ; diamètre, 0^{mm}4.

Ovale, arrondi, blanc de lait, très imperceptiblement ridé, arrondi à l'un des pôles, un peu atténué au pôle opposé, à enveloppe très délicate.

Cette espèce n'est que trop connue par les dégâts qu'elle commet dans nos habitations.

Rhagonycha melanura Linné.

(Mulsant, *Mollipennes*, 1862, p. 305).

C'est de jour, en juillet, que se fait le rapprochement des deux sexes ; c'est sur les fleurs, en particulier de menthes, qu'a lieu l'accouplement, le mâle sur la femelle ; la copulation dure tant que le mâle n'a pas entièrement éjaculé sa semence germinative, une journée environ ; la disjonction opérée, la femelle dépose sa ponte,

au nombre de 120 à 140 œufs, lesquels éclosent une quinzaine de jours après.

Œuf. Longueur, 0^{mm}3 ; diamètre, 0^{mm}15.

Ovoïde, rougeâtre, très imperceptiblement pointillé, arrondi aux deux pôles, à coquille peu résistante.

Œufs petits, étant donnée la taille de la mère, mais pondus en nombre.

Silpha tristis Illiger.

(Fairmaire, *Faune Fr.*, 1854, p. 296).

C'est en juillet, sur le sol, qu'a lieu le rapprochement des deux sexes, le mâle dessus ; la copulation dure toute une journée ; la mère ainsi fécondée dépose sa ponte en l'éparpillant sous les pierres ou sous les touffes ou amas de détritus ou d'herbes ; chaque œuf est recouvert d'une légère couche de terre qui le dissimule et le met à l'abri du danger ; il éclôt quelques jours après, donnant le jour à une jeune larve très agile et très remuante.

Œuf. Longueur, 2 millim ; diamètre, 1^{mm}2.

Court, ovoïde, jaunâtre pâle, lisse et luisant, très finement pointillé, à pôles arrondis, à coquille résistante.

Œuf gros, mais pondu en petite quantité, huit à dix par chaque femelle.

Chrysanthia viridissima Linné.

(Mulsant, *Angustipennes*, 1858, p. 156).

Larve. Longueur, 10 millim ; largeur, 2 millim.

Corps arqué, charnu, blanchâtre, couvert de courts cils disposés par touffes, transversalement ridé, convexe aux deux régions dorsale et ventrale, à région antérieure large, arrondie, la postérieure atténuée et arrondie aussi.

Tête grande, cornée, jaunâtre, lisse et luisante, fortement convexe, transversalement ovalaire, finement pointillée, avec cils roux épars, vertex biexcavé, ligne médiane flave, bifurquée en deux courts traits, autre ligne obsolète prenant naissance près de la base de la ligne médiane et se dirigeant latéralement vers la base antennaire : lisière frontale excavée ; épistome grand, prolongé en une pointe s'élargissant d'avant en arrière ; labre allongé semicylindrique, frangé de courts cils roux ; mandibules grandes, peu arquées,

à base testacée, à extrémité noire et tridentée ; mâchoires grandes, coudées, ciliées, à suture très accentuée, lobe large, spatuliforme, frangé de courts cils ; palpes allongés, arqués, de trois articles à bout cilié ; menton court, encastré entre le montant des mâchoires ; lèvres inférieure plus courte, bilobée, palpes de deux courts articles droits, le terminal plus long que le basilaire ; antennes allongées dans la direction des mandibules, les deux premiers articles très courts, le troisième long, cylindrique, prolongé par un court article supplémentaire, quatrième petit, grêle ; ocelles un petit point arqué, noir, au-dessous de la base antennaire et un autre petit point géminé un peu en arrière.

Segments thoraciques convexes, ridés, finement pointillés, courts, égaux, transverses, avec courts cils épars tomenteux, leur bord postérieur relevé en un bourrelet à milieu incisé surmonté d'une touffe de courts cils roux.

Segments abdominaux allongés, convexes, lisses et luisants, transversalement ridés, s'atténuant mais peu vers l'extrémité, leur bord postérieur relevé, plus particulièrement aux deux premiers, coupé par la ligne médiane, ce qui les rend bimamelonnés comme les trois précédents, segment anal court, arrondi, à pourtour densément cilié.

Dessous de la tête et des segments thoraciques subdéprimé, des segments abdominaux convexe, lisse et luisant, éparsément cilié, les six premiers bimamelonnés, chaque ampoule légèrement biexcavée, au septième l'ampoule peu accentuée est légèrement fovéolée, huitième entier, éparsément cilié, neuvième court, avec fente transverse dont le bord est légèrement relevé.

Pattes assez allongées, membraneuses, ciliées, hanches triangulaires, canaliculées, trochanters courts, coudés, cuisses subcylindriques, longues, à bout renflé, jambes moins allongées, terminées par un court ongle rougeâtre.

Un double bourrelet latéral peu accentué marque en son milieu le point de division des deux régions dorsale et ventrale.

Stigmates très petits, orbiculaires, flaves, à périthème blanchâtre, la première paire sur la ligne d'intersection des deux premiers segments thoraciques, au-dessous du rebord latéral, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Dans les environs de Ria, c'est à 4,200 mètres d'altitude, dans les bois de pins immergés, aux alentours des sources des eaux vives de la montagne que vit cette larve, c'est du tissu ligneux qu'elle s'alimente ; son existence, commencée en août, se continue sans interruption jusqu'aux premières gelées ; alors au fond de sa galerie elle

prend ses quartiers d'hiver, elle arque son corps et ne se relève de son état de torpeur qu'aux premiers jours de mars, lorsque l'intensité du froid s'est atténuée; dès ce moment, elle ronge de jour et de nuit, jusque vers la fin de mai, époque à laquelle aura lieu un changement qui, quelques jours après, doit la conduire à la forme suivante, et c'est au fond de son réduit qu'elle se façonne la loge qui devra l'abriter.

Cette larve porte comme traits particuliers : la ligne médiane de la tête est bifurquée, mais les deux branches, au lieu d'aller se prolonger jusqu'à la base antennaire, s'arrêtent à peu de distance de leur confluent; d'un autre côté, deux traits partent de la base de la ligne médiane et vont, en longeant les joues, aboutir à l'insertion antennaire; en outre, le labre est plus allongé que d'habitude; les segments thoraciques et les deux premiers segments abdominaux en dessus, ainsi que les six premiers abdominaux en dessous sont bimamelonnés.

La description qui précède, comparée à celle donnée par Westwood (*Intr. mod. Class.*, t. I, 1839, p. 305, fig. 35-8-12), en diffère par quelques détails; seul le tubercule apparent sur la face inférieure du segment terminal ne figure pas dans notre description; l'auteur anglais n'aurait-il pas voulu par là mentionner le bord qui se dessine, se relève en forme de léger bourrelet en arrière de la fente anale?

Nymphe. Longueur, 7 millim.; largeur, 2 millim.

Corps charnu, allongé, blanc terne, couvert de très courts poils blonds et noirâtres, peu convexe en dessus comme en dessous, à région antérieure arrondie, la postérieure tronquée et bifide.

Tête déclive, lisse, finement pointillée, à milieu incisé, à pourtour couvert de courts cils roux; premier segment thoracique grand, obcordiforme, à bord antérieur coupé, à angles arrondis et couverts ainsi que les côtes de courts poils bulbeux, le bord postérieur et le disque avec poils simples, deuxième segment court, transverse, avec fovéole de chaque côté de la ligne médiane et courts cils, troisième grand avec ligne médiane profonde et incision arquée en dehors de chaque côté de la ligne; segments abdominaux blanchâtres, courts, transverses, s'élargissant jusqu'au quatrième pour s'atténuer vers l'extrémité, couverts à leur bord postérieur d'une rangée transverse de courts cils blonds, leurs flancs avec légère apophyse garnie de deux courts cils, à base bulbeuse, septième segment allongé en triangle arrondi, neuvième tronque prolongé par deux styles membraneux écartés, à pointe jaunâtre, cornée, peu arquée; dessous lisse, brillant, blanchâtre, transversalement ride, segment anal bimamelonné; antennes arquées, reposant par leur

milieu près des genoux des deux premières paires de pattes, leur bout venant se rejoindre sous la région thoracique au-dessus des tarsi de la première paire de pattes, genoux saillants couverts d'une aréole de courts cils tomenteux ; stigmates blanchâtres saillants.

Cette nymphe, à mouvements défensifs peu prononcés, repose dans une loge à parois lisses, sur la région dorsale ; sa durée nymphale est de 12 à 13 jours : les poils bulbeux, les fovéoles et incisions thoraciques, les apophyses abdominales sont des particularités qui lui sont propres.

Adulte. On le trouve en juillet, en plein soleil, sur diverses fleurs, achillées, scabieuses, ombellifères ; l'accouplement des deux sexes a lieu sur les fleurs ; l'apparition de l'adulte est de courte durée.

Vadonia unipunctata Fab.

(Mulsant, *Longicornes*, 1863, p. 561).

Au fort de la chaleur du mois de juillet, alors que les rayons solaires sont dans tout leur éclat, les deux sexes se recherchent, s'accouplent ; à voir l'ardeur déployée par le mâle dans l'acte de la copulation, on serait tenté de croire que le temps lui manquera pour l'accomplir ; le rapprochement est fait, mais il ne dure pas longtemps, c'est sur les fleurs qu'il a toujours lieu ; dès que l'astre solaire décline dans sa course s'opère la disjonction du mâle et de la femelle, du lendemain commence la ponte ; la mère, préoccupée du soin de mettre sa progéniture à l'abri de tout besoin comme de tout accident, vole à la recherche de l'arbuste nourricier, le prunellier (*Prunus spinosa*), dépose sur le tiers antérieur de la tige et dans les gerçures ou interstices des écorces de un à quatre ou cinq œufs, passe à une autre tige, y fait un nouveau dépôt, ce travail se continuant ainsi tant que dure la ponte ; la même tige peut donc contenir un certain nombre de larves : la quantité d'œufs pondus par chaque femelle est de vingt à vingt-cinq, lesquels éclosent dix à douze jours après.

Œuf. Longueur, 2 millimètres ; diamètre, 0^{mm}3.

Allongé, blanchâtre, fusiforme ou naviculaire, suivant le sexe, finement réticulé, lisse et luisant, arrondi aux deux pôles, dont l'un est toujours plus aminci, à coquille assez résistante.

Feronia platyptera Fairmaire.

(Fairmaire, *Faune Fr.*, I, 1854, p. 98).

L'accouplement des deux sexes a lieu au printemps, il dure la nuit et une partie de la journée suivante ; deux ou trois jours après la disjonction des deux sexes, la femelle, dont l'abdomen est très distendu, se dispose à effectuer sa ponte ; elle recherche les lieux frais, herbeux autant que possible. ceux qui abondent en mollusques et vers de toute sorte, pond ses œufs en les éparpillant et en les enfonçant peu profondément dans le sol, au bord des pierres ou aux alentours des touffes de gazon, au nombre d'une trentaine environ.

Œuf. Longueur, 2 millim. ; diamètre, 1 millim.

Ovoïde, en ovale allongé, blanchâtre terne, imperceptiblement pointillé, à pôles arrondis, à coquille peu résistante.

Œuf un peu gros eu égard à la taille de la mère, dont l'éclosion a lieu une vingtaine de jours après, donnant le jour à une larve très active, très remuante, sans cesse en quête de proie vivante, vermineux. œufs et jeunes mollusques ; l'été, avec sa sécheresse, privant le sol des jeunes proies qui lui sont chères, l'oblige à ralentir son ardeur carnassière, qu'elle reprend aux premières fraîcheurs de la saison automnale, laquelle a pour particularité de faire sortir du sol quantité de nombreuses existences que la chaleur avait obligées à chercher un refuge souterrain.

Larinus ursus Fab.

(Capiomont, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1874, p. 70).

L'accouplement des deux sexes a lieu quelque temps après l'apparition de l'adulte, au commencement de l'automne, c'est sur le *Carlina vulgaris* qu'il s'accomplit ; le mâle meurt ; sa femelle, obligée d'attendre jusqu'au printemps suivant pour effectuer sa ponte, erre à l'aventure, puis prend ses quartiers d'hiver, et dès que le soleil printanier a fait exhumer du sol la plante nourricière, elle dépose au bas du calice de chaque capitule un œuf dans un petit trou qu'elle pratique avec son rostre ; sa ponte se composant d'un petit nombre de germes, il est rare que le même pied ne lui donne pas les moyens de la déposer en entier.

Œuf. Longueur, 2 millim. ; diamètre, 1 millim.

Ovale, blanchâtre, peu brillant, imperceptiblement ridé, à pôles arrondis, à coquille résistante.

Oeufs gros proportionnellement à la taille de la mère, aussi sont-ils pondus au nombre restreint de 6 à 8 par chaque femelle.

Leistus nitidus Duft.

(Dejean, *Species*, II, p. 217).

Larve. Longueur, 11 à 12 milim., largeur, 2 millim.

Corps allongé, parallèle, brunâtre. avec plaques noirâtres, charnu, couvert de longs poils blonds ou noirs très serrés, diversement implantés, peu convexe en dessus, encore moins en dessous, arrondi en avant, peu atténué et bifide en arrière.

Tête moyenne, déprimée, noirâtre, finement ponctuée, à disque surélevé et bifovéolé, couverte sur sa surface de longs cils roux assez denses, ligne médiane obsolète flave, bifurquée dès l'origine en deux traits flexueux aboutissant à la base antennaire, lisière frontale avancée, rougeâtre, 8 denticulée; mandibules très développées brun rougeâtre, à pointe acérée et brunâtre ainsi que la dent interne qui est très développée; mâchoires très allongées, à tige continue, cylindrique, ciliée et testacée, à bout évasé, supportant un lobe interne subdenté prolongé par un long cil, un lobe externe biarticulé et un palpe quadriarticulé dont l'article basilaire est globuliforme, le terminal réduit et grêle; menton brunâtre, triangulairement allongé, avec suture médiane testacée; lèvres inférieure courte, subbilobée, prolongée par un palpe biarticulé, l'article basilaire allongé, annelé de testacé, le terminal grêle, dirigé en dedans et par une courte languette dentée; antennes longues, brunâtres, à bout annelé de testacé, les deux premiers articles cylindriques, un peu arqués, le troisième tricilié avec échancrure médiane donnant attache à un court article additionnel extérieur, le quatrième grêle, prolongé par trois longues soies; ocelles brunâtres au nombre de six, rangés autour d'une protubérance noirâtre, les trois antérieurs les plus développés.

Segments thoraciques brunâtres, couverts d'une plaque brune rougeâtre chargée de longs cils roussâtres denses, le premier grand, transverse, convexe, un peu plus large que la tête, incisé au tiers antérieur et fovéolé sur les côtés, deuxième et troisième plus courts, à côtés fovéolés.

Segments abdominaux flaves, couverts comme les précédents d'une plaque brun rougeâtre, garnie de cils, les uns blonds, les autres plus ou moins noirâtres, les huit premiers courts, transverses, à côtés fovéolés, le neuvième réduit, prolongé par deux longs styles brunâtres annelés de testacé garnis de longs cils convergents vers leur pointe.

Dessous de la tête rougeâtre, courtement cilié, le premier segment thoracique avec plaque brunâtre triangulaire, les sept premiers segments abdominaux testacés, garnis de plaques rougeâtres, une première grande transversalement ovulaire, en dessous deux petites et par côté une plus grande, le neuvième est prolongé par un long pseudopode cilié qui se bifurque lors de sa plus grande expansion : une rangée de plaques géminées longe les flancs et marque la limite des deux régions dorsale et ventrale, toutes ces plaques abdominales sont plus ou moins ciliées.

Pattes très allongées, testacées, spinuleuses et ciliées ; hanches bien développées, à milieu canaliculé, trochanters courts, coudés, cuisses comprimées à bout renflé ainsi que les jambes, lesquelles plus courtes sont prolongées par un très long tarse au bout duquel est implanté un ongllet biarticulé.

Stigmates très petits, flaves, à pérित्रème orbiculaire et noirâtre, la première paire au bord antérieur du deuxième segment thoracique sous le rebord latéral, les suivantes au-dessus du bourrelet latéral et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Notre larve se fait remarquer par sa forte pubescence diversement implantée, par le disque de sa tête surélevé et bifovéolé, par sa lisière frontale denticulée, par le développement de la dent interne des mandibules, par la forte échancrure de son troisième article antennaire ; elle est carnassière, vit de proie vivante, vers et mollusques qui abondent le long des filets des eaux vives qui sont son domaine particulier ; de jour, elle se dissimule sous les pierres même immergées ; elle est d'une activité rare qui commence dès que le crépuscule s'abat sur l'horizon, et cette existence dure une partie de l'automne, pour se continuer, avec interruption hivernale, des beaux jours du printemps à fin juillet ; alors seulement ses appétits sont satisfaits ; heureuse d'avoir à continuer sa descendance, elle sort du bord des eaux, gagne le sol sans trop s'écarter de l'humidité, entre en terre peu profondément, s'y ménage une loge ovulaire, où quelques jours après elle se transforme.

Adulte. N'est pas rare dans les environs de Ria, des derniers jours de l'été à la fin de l'automne, toujours le long des filets des eaux vives et sous les pierres ou entre les herbes ou les détritux ; les exemplaires qui n'ont pu s'accoupler reparassent au printemps suivant : de la plaine, à faible altitude, où elle abonde, elle prolonge son aire de dispersion jusqu'à la haute montagne où nous l'avons prise à 2,400 mètres, toujours le long des eaux, là glacées, et beaucoup plus alerte quoique un peu plus petite qu'en plaine.

Omophlus amerinæ Curtis.

(Mulsant, *Pectinipèdes*, 1836, p. 84).

Nous avons déjà fait connaître la larve ainsi que la nymphe de cette espèce, que l'on trouve à l'état adulte par centaines autour des pins des montagnes de moyenne élévation de nos environs. C'est en juin qu'a lieu son apparition, c'est en plein midi, au fort de ses ébats, sur les chatons ou sur le feuillage des conifères qu'a lieu l'accouplement, lequel dure jusqu'au moment où le soleil décline dans sa course; du lendemain, la femelle ainsi fécondée dépose sur le sol, dans lequel elle les introduit peu profondément, un paquet d'œufs au nombre d'une cinquantaine environ.

Œuf. Longueur, 2 millim.; diamètre, 0^{mm}6.

Allongé, fusiforme, blanchâtre, lisse et luisant, très finement réticulé, à pôles arrondis, à coquille peu résistante.

Douze à quinze jours après le dépôt de la ponte a lieu l'éclosion; jeunes, les larves vivent quelque temps en famille, elles se dispersent dès que les appétits augmentent, ce qui a lieu au commencement de l'automne.

Catops quadraticollis Aubé.

(Aubé, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1850, p. 326.)

C'est en automne, autour de la pitance nourricière, cadavres de petits mammifères en putréfaction, qu'aux environs de Ria a lieu l'accouplement des deux sexes; la copulation se fait par superposition, elle peut subir des interruptions forcées provenant de difficultés semées dans le parcours souterrain où elle a lieu, mais elle reprend dès que les circonstances qui les ont fait naître ont cessé, alors le mâle se hâte de prendre position sur le dos de sa femelle, laquelle ne se fait aucun scrupule de recevoir une deuxième, une troisième fois l'intromission du pénis de son copulateur; la femelle, une fois fécondée, éparpille sa ponte autour des matières destinées à servir d'aliments à la jeune larve; les œufs, au nombre de dix à douze, éclosent peu de jours après.

Œuf. Longueur, 0^{mm}5; diamètre, 0^{mm}3.

Ovale, blanc de lait, lisse et luisant, très imperceptiblement pointillé, à pôles arrondis, à coquille peu résistante.

Œuf proportionné à la taille de la mère.

Oxytelus piceus Linné.

(Fauvel, *Faun. gall.-rhén.*, 1874, p. 168).

Nymphe. Longueur, 3 millim. ; largeur, 1 millim.

Corps oblong, allongé, blanchâtre, lisse et luisant, comme irrisé, garni de quelques soies éparses, convexe en dessus comme en dessous, à région antérieure large, arrondie, la postérieure atténuée et courtement épineuse.

Tête déclive, arrondie, assez grande, à vertex excavé, quatre soies en arc derrière les yeux ; premier segment thoracique grand, déprimé, clypéiforme, à pourtour relevé en léger rebord, deux longues soies noirâtres au bord antérieur, d'autres plus petites sur les côtés et en arrière, deuxième segment court, transverse, troisième un peu plus grand ; segments abdominaux allongés, les six premiers égaux, courts, transverses, avec court cil sur les flancs, qui sont un peu relevés ; les trois suivants un peu plus allongés, atténués vers l'extrémité, qui se termine par une petite et courte pointe noirâtre et deux petites lamelles recourbées ; dessous lisse et luisant, les antennes courtes, noduleuses, arquées, reposent près des genoux des deux premières paires de pattes, genoux peu saillants, segment anal échancré ; c'est cette échancrure qui donne naissance à la pointe noirâtre.

Dans sa loge, cette nymphe repose sur la région dorsale ; elle peut imprimer à ses segments abdominaux de légers mouvements défensifs latéraux ; ses deux longs cils prothoraciques et sa petite pointe anale lui sont des traits particuliers.

La phase nymphale, commencée fin juin, dure 10 à 12 jours ; c'est entre deux briques séparées par une légère couche de terre, dans un endroit frais et humide touchant un petit ruisseau, que nous avons pris cette nymphe, dont la larve a déjà été décrite par le sympathique Rey.

Bolitobius melanocephalus Grav.

(Fauvel, *Faun. gall.-rhén.*, 1874, p. 551).

Nymphe. Longueur, 4 millim. ; largeur, 1 millim.

Corps en ovale allongé, charnu, jaunâtre, couvert de longs cils bruns arqués, à base bulbeuse, convexe en dessus comme en dessous, à région antérieure arrondie, la postérieure atténuée.

Tête petite, ovulaire, déclive, imperceptiblement pointillée ; premier segment thoracique scutiforme, à pourtour légèrement relevé

et garni de longs cils roux arqués, à base subbulbeuse, deux au bord antérieur, six au bord postérieur, un sur chaque flanc. deuxième étroit, transverse, troisième un peu plus grand, à milieu canaliculé; segments abdominaux courts, transverses, s'atténuant vers l'extrémité, à bord postérieur légèrement relevé, à côtés garnis d'un long cil roux arqué en dedans à base bulbeuse. neuvième prolongé par deux longs cils divergents, noirâtres, spinosules; antennes arquées, reposant près des genoux des deux premières paires de pattes, genoux peu saillants, légèrement rembrunis.

Cette nymphe, que nous avons trouvée dans un morceau de bois de pin légèrement imbibé par l'eau d'une source, repose dans sa loge sur la région dorsale; elle est très remuante; au moindre des contacts, au plus léger des déplacements, elle pirouette plusieurs fois sur elle-même; elle a un faux aspect, une certaine ressemblance avec les nymphes d'Elatérides de sa taille; ses longs poils arqués subbulbeux et le léger bourrelet des segments abdominaux lui sont des traits particuliers; la phase nymphale dure de 8 à 10 jours, elle s'accomplit fin juin.

Deilus fugax Fabricius.

(Mulsant, *Longicornes*, 1863, p. 191).

C'est en mai et juin qu'a lieu l'accouplement des deux sexes, comme toujours le mâle sur la femelle; la copulation dure de une à deux journées, le couple se sépare ensuite, le mâle pour mourir, la femelle pour voler à la recherche d'un genêt mort de l'année précédente sur lequel elle déposera le produit de sa ponte en l'éparpillant à chaque branche.

Ces œufs, au nombre d'une trentaine environ, ont 1 millimètre de longueur, 0 millim. 3 de diamètre; ils sont assez résistants, blanchâtres, fusiformes, très délicatement pointillés, atténués à l'un des pôles, arrondi à l'autre; ils éclosent dix à douze jours après et la jeune larve plonge aussitôt entre le liber et l'aubier de la plante qui sera sa nourrice; l'oviducte de la femelle très allongé, membraneux, bivalve, à bout biarticulé, lui permet de fouiller jusqu'au fond des interstices de l'écorce du genêt et de placer ainsi chaque germe à l'abri.

Necrophorus fossor Erichson.

(Erichson, *Käf. Brand.*, I, p. 224).

Nous n'avons pu observer l'accouplement de ce nécrophore,

lequel doit avoir lieu autour des matières en putréfaction dont vivent les larves : nous avons simplement constaté en septembre et en octobre le dépôt de la ponte, qui a lieu dans le sol à une très faible profondeur et touchant les matières nourricières.

Œuf. Longueur, 2 millim. ; diamètre, 0^{mm}8.

Allongé, cylindrique, blanchâtre, très finement ridé, à pôles arrondis, à coquille très peu résistante.

Œuf grand, mais pondu en petit nombre, 12 à 15 au plus par chaque femelle et dont l'éclosion ne tarde pas à se faire, dix à douze jours au plus tard.

Cardiomeria Genei Bassi.

(Bassi, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1834, p. 230).

Nymphe. Longueur, 10 millim. ; largeur, 4 millim.

Corps en ovale allongé, charnu, blanchâtre, couvert de cils roux épars, convexe en dessus, déprimé en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et bifide.

Tête déclive, finement pointillée et subverruqueuse, occiput relevé en léger bourrelet, quatre cils dans l'intervalle des deux yeux ; premier segment thoracique grand, clypéiforme, finement ridé, avec groupes de deux à trois cils épars sur la surface, deuxième étroit, transverse, à milieu incisé et groupe de cils latéraux, lisse et luisant ainsi que le troisième, dont le milieu est canaliculé et les côtés ciliés ; segments abdominaux courts, étroits, transverses, finement pointillés, luisants, garnis de longs cils roux très déliés, les cinq premiers à peu près égaux, les suivants s'atténuant vers l'extrémité, que terminent deux courtes pointes membranenses, ciliées et convergentes ; les flancs des deuxième à quatrième arceaux chargés d'une forte apophyse biciliée ; aux anneaux suivants, l'apophyse est remplacée par un léger tubercule avec deux cils aussi, mais plus longs ; dessous déprimé, les antennes noduleuses s'arquant en contournant le milieu des cuisses des deux premières paires de pattes ; mamelon anal quadrilobé, genoux inerms, saillants, verruqueux.

Nymphe inerte, repose dans sa loge sur la région dorsale, protégée par ses longs cils et par ses apophyses ; le réduit nymphal est façonné soit dans le sol, soit entre deux pierres : c'est en juillet qu'a lieu la nymphose dont la durée est rapide, de huit à dix jours au plus : elle ressemble assez à celle de l'*Anchomenus pallipes* ; mais, outre sa grande taille, les apophyses latérales des deuxième à

quatrième arceaux et les tubercules qui les suivent suffiraient à la faire reconnaître.

Pellet, dans les *Annales de la Société agricole des Pyrénées-Orientales*, année 1874, a décrit la larve ; nous faisons aujourd'hui connaître la nymphe.

Adulte. Il n'est pas rare en juillet et août dans les ruisseaux des environs de Ria alimentés par les eaux vives ; c'est sous les pierres immergées qu'il faut le chercher ; on le perd souvent, parce que une fois mis à découvert il se laisse entraîner par le fil des eaux ; on en trouve encore quelques sujets en automne, rarement au printemps.

Carabus catenulatus Fab.

(Dejean, *Species*, II, p. 68).

Les deux sexes de cette espèce se recherchent au printemps et plus particulièrement en automne ; l'accouplement a lieu par superposition, le mâle sur la femelle, il dure une nuit et la partie de la journée suivante ; la femelle ne paraissant nullement gênée par la charge qu'elle porte, pourvoit à ses besoins sans nul autre souci ; la disjonction faite, la mère dès lors fécondée dépose sa ponte dans des lieux frais, en isolant les œufs soit sous les pierres ou dans la mousse, ou bien encore sous les détritux ou les troncs d'arbre, partout où les jeunes larves trouveront matière à leur alimentation qui se compose de jeunes vers ou de tendres mollusques : le nombre d'œufs est très restreint, huit à dix au plus, pour des jeunes larves voraces dès leur naissance et peu exposées aux dangers de l'existence, cette quantité était suffisante ; chez celle-ci, ce n'est pas comme pour beaucoup d'autres espèces, chaque œuf pondu éclôt, chaque larve arrive à bon port ; très jeunes elles se laissent prendre quelquefois, non sans tout dévaster, dans des toiles basses d'araignées dans lesquelles elles s'empêtrent et dont elles ne peuvent se dégager.

Œuf. Longueur, 5 millim ; diamètre, 2 millim.

Allongé, subcylindrique, jaunâtre pâle, lisse et luisant, très finement pointillé, à pôles arrondis, à coquille résistante.

Œuf très gros, bien proportionné à la taille de l'adulte et dont l'éclosion a lieu 15 à 20 jours après la ponte.

Larve. Elle est connue et a été décrite par M. Fauvel (*Revue d'Entomologie*, p. 324, 1889).

Adulte. Est très commun en automne dans les environs de Ria,

aussi bien en plaine que sur les plus grandes hauteurs, de l'altitude de 200 mètres à celle de 2.400; on le trouve aussi au printemps mais en moins grand nombre, rarement en été.

Cercyon hæmorroïdalis Fabricius.

(Mulsant, *Palpicornes*, 1^{re} éd., 1844, p. 159).

Larve. Longueur, 8 millim.; largeur, 4 millim.

Corps allongé, charnu, blanchâtre, granuleux, finement verruqueux, couvert de cils roux inégaux, subconvexe aux deux faces dorsale et ventrale, à région antérieure étroite, la postérieure arrondie et bifide.

Tête petite, déprimée, en ovale allongé, cornée, jaune d'ocre, lisse et luisante, finement pointillée, avec cils latéraux assez allongés, ligne médiane obsolète, blanchâtre, bifurquée en deux traits brisés aboutissant à la base antennaire; épistome et labre confondus avec la lisière frontale, qui est bidentée et ferrugineuse, quatre incisions longitudinales en arrière de la lisière relevant le disque en trois légers bourrelets; mandibules bien développées, déprimées, rougeâtres, à extrémité arquée avec dent au tiers inférieur de la tranche interne formant un retour épineux et noirâtre, un trait rougeâtre en forme de virgule à la base de chaque mandibule; mâchoires très accentuées, à tige continue, subcylindrique, frangée de courts cils, lobe figuré par un filet de courtes soies; palpes maxillaires très allongés, triarticulés, l'article basilaire court, renflé, le médian plus allongé, subcylindrique, le terminal très long, cylindrique, acuminé; menton étroit, triangulaire, lèvre inférieure courte, bilobée, surmontée de deux palpes très allongés, à premier article court, le deuxième très long; languette pas apparente; antennes allongées, ciliées, parallèles, recouvrant les mandibules, rougeâtres, à suture testacée, le premier article assez long, le deuxième court, à bout renflé, avec petit article additionnel extérieur à base faiblement dentée, le terminal petit, conique; ocelles, un petit point noir bien en arrière du milieu de la base des mandibules.

Segments thoraciques convexes, blanchâtres, avec longs cils roux, à flancs dilatés, s'élargissant d'avant en arrière, le premier grand, pas plus large que la tête, recouvert presque en entier d'une grande plaque scutiforme jaunâtre, lisse et luisante, deuxième et troisième courts, transverses, avec courte plaque médiane transversale, suivie de chaque côté de deux autres petites plaques jaunâtres: une ligne médiane obsolète flave parcourt la région thoracique.

Segments abdominaux très convexes, blanchâtres, avec cils latéraux inégaux, les huit premiers courts, transverses, à milieu relevé en forme de mamelon granuleux diversement incisé, chargés de fines rides à l'intersection segmentaire, le neuvième grand, arrondi, prolongé par deux styles biarticulés, divergents, terminés par deux longs cils.

Dessous de la tête déprimé, des segments thoraciques recouverts de plaques écailleuses dans l'intervalle des pattes, les segments abdominaux relevés en un mamelon diversement incisé; mamelon anal saillant, circulairement excisé, à fente trifurquée; une rangée de petites plaques latérales géminées longe les flancs, l'intervalle marquant le point de séparation des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes très courtes, latérales, très courtement ciliées; hanches cylindriques, trochanters réduits, cuisses allongées ainsi que les jambes, qui le sont davantage et que termine un court crochet tarsal rougeâtre, aciculé.

Stigmates très petits, orbiculaires, flaves, à péritrème couleur du fond, la première paire près du bord antérieur du deuxième segment thoracique, sur le bourrelet latéral, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Notre larve se fait remarquer par sa forme générale, par son corps granuleux, par les traits brisés de la ligne médiane céphalique, par sa lisière frontale bidentée, par son trait rougeâtre à la base des mandibules, par la forme de ses antennes, de ses styles caudaux et de son mamelon anal; c'est en mars, dans l'intérieur d'un amas de détritits accumulés, autour d'une porcherie, au Mas Jordy, près d'Argelès-sur-Mer, que nous l'avons observée; elle est carnassière, sa démarche est lente, elle avance par reptation; quelques jours après, dans le milieu même où elle avait vécu, elle se transformait.

Nymphe. Longueur, 3 millim.; largeur, 1^{mm}2.

Corps en ovale allongé, oblong, charnu, blanchâtre, couvert de cils roux à base bulbeuse, convexe en dessus, un peu moins en dessous, à région antérieure large, arrondie, la postérieure atténuée et terminée en pointe.

Tête orbiculaire, déclive, un cil à la hauteur des yeux, disque relevé en légère carène; premier segment thoracique clypéiforme, à pourtour chargé de longs cils roux à base subbulbeuse; deuxième étroit, transverse; troisième un peu plus grand, à milieu canaliculé; segments abdominaux transverses, atténués vers l'extrémité; les sept premiers garnis d'une rangée transverse de six longs cils roux à base subbulbeuse, trois de chaque côté de la ligne médiane.

disposés sur la région dorsale en six rangées longitudinales; huitième un peu plus allongé; neuvième prolongé en une courte pointe rougeâtre géminée; dessous glabre, genoux peu saillants rembrunis; antennes noduleuses obliques, la massue reposant près des genoux des deux premières paires de pattes.

Cette nymphe, très remuante, repose dans sa loge sur la région dorsale; la phase nymphale a une durée de quinze jours.

Melanotus tenebrosus Erichson.

(Candèze, *Mon. Elatér.*, III, 1860, p. 397).

Larve. Longueur, 20 millim.; largeur, 3 millim.

Corps allongé, parallèle, à téguments durs, jaunâtre, uni, lisse et luisant, couvert de longs cils inégaux, convexe en dessus, déprimé en dessous, les deux extrémités antérieure et postérieure arrondies et rougeâtres, cette dernière denticulée.

Tête grande, déprimée, transversalement ovale, cornée, rougeâtre, lisse et luisante, très finement ponctuée, garnie de quelques cils roux latéraux épars, ligne médiane obsolète flave, dichotome, deux incisions sur le disque qui est mat et déprimé; épistome et labre confondus avec la lisière frontale qui est droite, noire et tridentée, un poil à la base de chaque dent et une lame frangée de courts cils roux à base incisée; mandibules robustes, déprimées, noires, avec dent à la tranche interne; mâchoires à tige ciliée, rougeâtre, à bout strié et annelé de testacé; lobe court, biarticulé, débordé en dessus par une lame membraneuse courtement ciliée; palpes allongés, ciliés, annelés de testacé, premier article court, cylindrique ainsi que le deuxième qui est très allongé, troisième noduleux, quatrième réduit, conique; menton triangulaire, bicilié, encastré entre les deux montants des mâchoires, à extrémité testacée; lèvre inférieure courte, renflée, deux longs poils dans l'intervalle des palpes labiaux dont l'article basilaire grand est tricilié; languette représentée par une légère saillie à milieu incisé; antennes droites, courtes, à base testacée, à premier article développé obconique, cilié, ainsi que le médian qui est réduit et dont les cils sont allongés, le terminal aciculaire prolongé par une longue soie avec court article additionnel à sa base intérieure; ocelles, un point noir, obscur, inscrit sur une base membraneuse en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques rougeâtres, cornés, très imperceptiblement pointillés, lisses et luisants, à flancs éparsément ciliés de noir, le premier grand, quadrangulaire, convexe, avec ligne mé-

diapne flave commune aux segments suivants, à côtés 5 ponctués, marginés de blanchâtre à son bord antérieur et de rougeâtre à son bord postérieur, ces deux marges peu striées; deuxième et troisième courts, convexes, à flancs 4 ponctués, avec marge postérieure jaunâtre, lisse.

Segments abdominaux convexes, courts, transverses, lisses et luisants, à flancs garnis de cils noirs inégaux, les sept premiers parallèles, à flancs lavés de blanchâtre, à bord postérieur seul marginé de jaunâtre, la marge très imperceptiblement ridée et ligne médiane pâle commune au huitième segment, lequel est moins large, plus long, à surface imprimée de rides onduleuses, à bord postérieur lavé de rougeâtre et ridé; neuvième grand, rougeâtre, déprimé, fortement verruqueux, en forme de palette arrondie, à disque bincisé, à pourtour garni de chaque côté de neuf dents noires, à base ciliée, les deux médianes gémées et convergentes, séparées par une entaille formant échancrure.

Dessous de la tête lisse, déprimé, du premier segment thoracique triangulairement incisé, les huit premiers segments abdominaux avec quatre incisions, les deux latérales relevant les intervalles en un léger bourrelet; segment anal granuleux et cilié, prolongé par un pseudopode robuste, à base cornée et jaunâtre, à dessous garni de longs cils roux, les latéraux appuyés à un granule rougeâtre, en dessus frangé de courts cils roux, cloaque exsertile, membraneux, blanchâtre, ridé à fente en long, circulairement incisé au repos; un fort bourrelet latéral provoqué par deux incisions longe le flanc des segments abdominaux.

Pattes courtes, robustes, latérales, ciliées et spinuleuses; hanches très développées intérieurement rentrées; trochanters coudés, noduleux, cuisses et jambes subcomprimées; tarsi allongés, falciformes, épineux, fugaces, la première paire en est souvent dépourvue.

Stigmates bien apparents, rougeâtre doré, en ellipse tronquée, la première paire touchant le bord antérieur du deuxième segment thoracique, sous le rebord latéral, les suivantes au-dessus du bourrelet, sur un espace membraneux, blanchâtre, au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Les cils de diverses longueurs et de différentes couleurs, la lisière frontale noire et tridentée avec lame adjacente, la forme de sa languette, de ses antennes, la ponctuation latérale des segments thoraciques, la denticulation du segment anal sont des traits particuliers à cette larve qui nous est très utile en faisant la chasse pendant dix longs mois, aux larves de *Otiorynchus sulcatus*, si nuisibles à nos plantes potagères et d'ornement; fin juin elle se transforme et l'apparition de l'adulte a lieu en juillet et août; elle

diffère beaucoup de celle supposée de *Melanotus tenebrosus* décrite par Rey à la page 76, 1887, de son *Essai sur les Larves de Coléoptères*.

Anchomenus pallipes Fab.

(Dejean, *Species*, III, p. 119).

Nymphe. Longueur, 6 millim. ; largeur, 2 millim.

Corps court, arqué, mou, charnu, blanc terne, lisse et luisant, imperceptiblement pointillé ridé, couvert de longs cils roux, peu convexe sur les deux faces dorsale et ventrale, à région antérieure arrondie, la postérieure atténuée et bifide.

Tête grande, déclive, arrondie, front saillant, vertex chargé de quatre soies disposées en rangée transverse en arrière des yeux ; premier segment thoracique grand, clypéiforme, subdéprimé, à pourtour et à disque garni de longues soies rousses, deuxième court, convexe, avec fovéole ciliée de chaque côté de la ligne médiane, troisième à milieu incisé, avec fovéole latérale ciliée ; segments abdominaux larges, convexes, à fond jaunâtre, courts, transverses, s'atténuant vers l'extrémité, à surface couverte de longs cils roux dirigés en arrière, à flancs relevés par une courte apophyse biciliée, segment anal arrondi prolongé par deux courtes pointes membraneuses, ciliées, parallèles, écartées. Dessous glabre, antennes coudées, reposant par leur tiers près des genoux des deux premières paires de pattes, dont elles suivent en les longeant les jambes et les tarses ; genoux des trois paires saillants rembrunis.

Cette nymphe git dans sa loge sur la région dorsale ; elle n'est douée d'aucun mouvement défensif, aussi est-elle souvent exposée à être détruite dans les lieux frais et humides où elle repose par des larves carnassières qui y résident, par des fourmis aussi qui recherchent les proies vivantes, dont elles sont si friandes : nous l'avons trouvée en nombre entre des briques séparées par une légère couche de terre ; la transformation nymphale a lieu fin juin, huit à dix jours après apparait l'adulte ; les instincts carnassiers de celui-ci se font sentir de bonne heure : à peine formé et encore immature, il se jette sur toute proie qui passe à sa portée.

Larve. Longueur, 12 millim. ; largeur, 4^{mm}5.

Corps allongé, linéaire, blanchâtre, couvert de plaques noirâtres, garni de cils noirs de longueur inégale, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, à région antérieure rougeâtre arrondie, la postérieure peu atténuée et bifide.

Tête assez grande, arrondie, rougeâtre, déprimée, à flancs garnis de quelques cils épars, disque incisé en forme de V, ligne médiane obsolète, flave, bifurquée presque à l'origine en deux traits ondulés aboutissant à la base antennaire; épistome et labre confondus avec la lisière frontale, qui est légèrement avancée, tronquée et biéchancrée; mandibules grandes, falciformes, entièrement rougeâtres, à pointe acérée, avec dent brunâtre au tiers intérieur, recourbée en dedans; mâchoires jaunâtres, très allongées, à tige continue, cylindrique et ciliée: lobe intérieur court, sétiforme, l'extérieur grêle, biarticulé; palpes droits, allongés, quadriarticulés; les premier et troisième très courts, granuliformes, le deuxième aussi long que les trois réunis, le terminal grêle; menton triangulaire brunâtre, à suture médiane flave, lèvre inférieure courte, bilobée, flanquée de deux longs palpes obliques biarticulés. l'article basilaire obconique, deux fois plus long que le terminal, qui est conique, et prolongée par une courte languette uniciliée; antennes allongées, rougeâtres, annelées de testacé, de quatre articles, dont le troisième à bout évasé est prolongé par un court article additionnel extérieur, le quatrième tricilié; ocelles, en arrière de la base antennaire, sur une protubérance à fond noir, est un groupe de six ocelles rougeâtres, disposés en deux rangées de trois.

Segments thoraciques recouverts d'une plaque noirâtre lisse, à milieu incisé, leurs flancs garnis de cils noirs de longueur inégale, relevés en léger bourrelet au premier, qui s'élargit d'avant en arrière, est aussi grand que les deux suivants réunis, lesquels sont transverses, à flancs membraneux et dilatés.

Segments abdominaux charnus, convexes et transverses, couverts d'une plaque lisse, noirâtre, ciliée, transversalement ovulaire, traversée par une ligne médiane obsolète, flave, à flancs membraneux, rembrunis et chargés d'une plaque garnie d'un groupe de longs cils noirs de longueur inégale; segment anal prolongé par deux longs styles noueux, convergents, garnis de longs cils, les deux extrêmes les plus longs.

Dessous de la tête déprimé, rougeâtre, avec incision triangulaire flave, les segments membraneux, le premier avec plaque rougeâtre triangulaire, les sept premiers segments abdominaux garnis d'une plaque quadrangulaire grande et de quatre petites carrées en dessous, aux deux derniers la plaque grande est développée en carré et flanquée d'une petite; pseudopode prolongé en un long tube cylindrique, cilié, à fente en long; une double rangée de plaques disposées en forme de chaînon longe les flancs.

Pattes très allongées, spinuleuses et ciliées, hanches canaliculées, trochanters courts coudés, cuisses et jambes comprimées, tarsi bionguiculés.

Stigmates très petits, flaves, à péritrème orbiculaire et noirâtre, la première paire sous le rebord latéral antérieur du deuxième segment thoracique, les suivantes près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux au-dessus du bourrelet latéral ; en outre, le neuvième segment porte deux points stigmatiformes près de son bord antérieur et en arrière de la base des styles anaux.

Cette larve, qui porte tous les traits particuliers du grand genre Carabe, se fait remarquer par l'incision en forme de V du disque de sa tête, par sa lisière frontale avancée et biéchaucrée, par le deuxième article très allongé de ses palpes maxillaires et surtout par les deux points stigmatiformes de son segment anal.

Issue d'une génération pondue en automne, elle vit, progresse, dans les lieux frais, humides, où grouillent quantité de podures, podurelles, vers, mollusques, dont elle est très friande et sur lesquels elle fond avec rapidité ; sa démarche est vive, elle se dissimule rapidement lorsqu'on soulève la pierre ou l'objet qui l'abrite ; en hiver et jusqu'aux premiers beaux jours du printemps, elle suspend toute alimentation, elle reprend ensuite son activité qu'elle ne cessera que pour se préparer à sa transformation ; à ce moment, qui correspond vers la fin de juin, elle s'enfonce peu profondément dans le sol, s'y façonne une loge dont par pression elle lisse les parois et se prépare à subir sa transmutation.

Asida sericea Olivier.

(Mulsant, *Latigènes*, 1854, p. 401).

Nymphe. Longueur, 15 millim. ; largeur, 4-5 millim.

Corps oblong, très allongé, arqué, de consistance ferme, jaune paille, couvert d'un court duvet soyeux roux, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, à région antérieure large, arrondie, la postérieure atténuée et bifide.

Tête affaissée, petite, arrondie, finement ridée, à surface couverte de courts cils roux, à milieu transversalement incisé ; segments thoraciques, le premier grand, clypéiforme, densément cilié de roux, finement ridé, à bords légèrement marginés de jaunâtre, avec ligne médiane blanchâtre, deuxième et troisième courts, transverses, éparsement ciliés ; segments abdominaux larges, transverses, avec court duvet soyeux, s'atténuant vers l'extrémité, les six premiers à flancs relevés par une large lame qui se prolonge en une pointe effilée rougeâtre vers le bord antérieur, septième grand à bords arrondis et striés, huitième et neuvième réduits, ce dernier prolongé par deux courtes et fortes pointes rougeâtres, coniques,

ciliées, à bout épineux et rougeâtre; dessous ridé, transversalement incisé, à cils brunâtres; antennes courtes, obliques, leur bout reposant près des genoux de la première paire de pattes, genoux rembrunis, en légère saillie, marqués d'un point sombre.

Nymphe très vive et remuante, pirouette plusieurs fois dans son réduit si elle est dérangée, repose sur la région dorsale dans une loge façonnée dans le sol, à peu de profondeur et dont les parois intérieures sont lisses: la phase nymphale, commencée aux premiers jours de septembre, se termine trois à quatre semaines après.

Rey, dans ses *Larves de Coléoptères*, 1887, p. 94, a décrit la larve qu'il supposait être de cette espèce.

Chrysomela pyrenaïca Dufour.

(De Marseul, *L'Abeille*, 1883, p. 257).

Nymphe. Longueur, 8 millim. ; largeur, 5 millim.

Corps court, ovale, charnu, rose jaunâtre. couvert de très courts cils roux, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, à région antérieure large arrondie, la postérieure atténuée et uniépineuse.

Tête déclive, arrondie, à disque biexcavé, à bord occipital garni de courts cils roux ; premier segment thoracique grand, clypéiforme, à milieu incisé, à surface couverte de courts cils roux, deuxième court, transverse, lisse et luisant, triangulairement avancé en pointe sur le troisième, dont le milieu est canaliculé; segments abdominaux très courts, transverses, finement chagrinés, s'élargissant très peu jusqu'au quatrième pour s'atténuer vers l'extrémité, avec ligne médiane large, jaunâtre, et cils disposés en rangée transverse; segment anal prolongé par une assez longue pointe épineuse rougeâtre presque droite; dessous subdéprimé; antennes noduleuses arquées reposant près des genoux des deux premières paires de pattes, genoux saillants couverts de très courts poils spinuliformes; stigmates orbitaires à péritrème noir tranchant bien avec la couleur du fond.

Cette nymphe repose en terre, à une faible profondeur, dans une loge, appuyée sur la région dorsale; elle peut imprimer à ses segments abdominaux de légers mouvements défensifs: elle se fait remarquer par sa couleur ainsi que par la pointe qui prolonge son segment anal.

La phase nymphale, commencée aux premiers jours de mai, se termine trois semaines après.

La larve a pour parasite le ver d'un diptère dont la transformation en pupa a lieu en même temps que la larve change de forme; ce

parasite interne subit sa transmutation dans une coque arrondie à enveloppe grise, parcheminée, réticulée de petits filets noirâtres, mesurant 5 millimètres de longueur, du diamètre de 2 millimètres, pointue à l'un des pôles, tronquée au pôle opposé.

Ancylochira punctata Fabricius.

(De Marseul, *Buprestides*, 1865, p. 172).

Larve. Longueur, 33 millim.; largeur, 3-5 millim.

Corps très allongé, blanchâtre, subdéprimé en dessus comme en dessous, très courtement cilié, finement pointillé, large et arrondi à la région antérieure, atténué et bilobé à l'extrémité postérieure, qui est ciliée de roux.

Tête petite, subcornée, rougeâtre, transversalement arrondie, lisse et luisante, deux échancrures de chaque côté de la ligne médiane, qui est noirâtre, et près de la lisière frontale, qui est peu arquée; épistome court, transversal, flavescent; labre en forme de large lame garnie de très courts cils roux doré formant frange; mandibules robustes, courtes, larges, à base rougeâtre et transversalement incisée, à pointe noire et tridentée, puis légèrement échancrée avec courte dent interne; mâchoires rougeâtres, épaisses, obconiques, courtes, ciliées; lobe court, oblique, frangé de courtes soies roussâtres, palpes courts à premier article épais, cylindrique; deuxième conique, plus court, réduit; menton très large, membraneux; lèvre inférieure charnue, bilobée, ridée et ciliée, à milieu échancré; au milieu de la lèvre sont deux courts palpes labiaux rougeâtres, biarticulés, l'article basilaire tronconique, le terminal très court, languette représentée par une très large lame frangée de très courts cils dorés; antennes saillantes à premier article obconique, gros, membraneux; deuxième rougeâtre, même forme, surmonté d'un court article granuliforme supplémentaire, troisième gros, cylindrique, prolongé par un long cil extérieur; quatrième encastré dans le troisième, dans lequel il s'invagine; ocelles nuls.

Segments thoraciques grands, membraneux, courtement ciliés, le premier transversalement arrondi, ridé et chagriné, s'élargissant d'avant en arrière, à flancs garnis de courts cils roux, à disque déprimé, parcouru par deux traits parallèles jaunâtres, granuleux, s'élargissant en un empâtement arrondi en avant, les deux branches ouvertes en arrière; deuxième court, transversal, à milieu incisé, à flancs dilatés; troisième un peu plus long, à flancs dilatés aussi; tous deux moins longs que le premier, garnis en dessous d'une apophyse conique ciliée, rétractile.

Segments abdominaux très allongés, membraneux, blanchâtres, très courtement ciliés, finement ridés, avec ligne médiane pâle, le premier court, à milieu relevé, les huit suivants équilatéraux, grands, parallèles, subdéprimés, à flancs incisés : neuvième plus court, réduit, à incision latérale moins accentuée, à surface finement pointillée, mamelon anal court, arrondi, bilobé.

Dessous un peu moins déprimé qu'en dessus, le premier segment thoracique à disque aplati et garni de deux traits jaunâtres granuleux formant empâtement arrondi en avant et relevé en léger rebord en arrière, deuxième segment incisé comme en dessus, troisième avec apophyse très accentuée ; premier segment abdominal crucialement incisé, les suivants subdéprimés à flancs incisés et relevés en fort bourrelet qui sert de délimitation aux deux régions dorsale et ventrale ; segment anal cilié, à fente longitudinale rembrunie.

Pattes nulles, mamelons et apophyses en tiennent lieu.

Stigmates blanchâtres, à péritrème roux doré, la première paire grande, en forme de croissant, au bord antérieur du deuxième segment thoracique, au-dessous du bourrelet latéral, les suivantes plus petites, au-dessus de ce bourrelet et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve se fait remarquer par sa forme très allongée, par la structure de ses antennes, la saillie des apophyses du troisième segment thoracique ; je l'avais prise, il y a trois ans déjà, dans la grande combe des étangs du revers oriental du Canigou, dans un tronc de sapin depuis longtemps mort, gisant sur le sol ; elle vit non des couches ligneuses, mais de cette partie résineuse si dure, si résistante qui entoure l'embasement des grosses branches au tronc, dans ce milieu où le fer et l'acier s'émeussent, sont impuissants à se frayer un passage, où la scie a de la peine à s'ouvrir un chemin ; elle se tient dans sa galerie droite et déprimée, le corps allongé et non recourbé ; dans ce milieu si dur, son cheminement y est limité ; est-ce une raison pour croire à une longévité pareille à celle qui se présente ? nous ne le pensons pas ; on pourrait bien objecter que les couches dont elle se nourrit sont si résistantes que notre larve, même avec ses mandibules tridentées, a fort à faire pour pourvoir à son alimentation avec la même rapidité que celles qui lui sont similaires ; nous croyons plutôt que le séjour en laboratoire a suffi à retarder sa phase larvaire ; ce séjour dans un lieu tempéré, plutôt sec que frais et humide, ne correspondait pas à la température de cette combe d'où elle avait été extraite, dont l'altitude est de 2,400 mètres, qui est couverte d'une couche de neige de décembre à mi-avril et où les brouillards et les vapeurs humides y

règnent en permanence, et ce qui le prouve, c'est qu'une larve de Longicorne vivant dans le même tronc d'arbre, mais des couches ligneuses tendres, a prolongé sa phase larvaire pendant trois années; à la quatrième, elle s'est enfoncée dans le bois de la caisse d'élevage.

Donacia semicuprea Panz.

(Weise, *Insect. Deutschl.*, VI, p. 38):

Larve. Longueur, 10 millim.; largeur, 3 millim.

Corps allongé, cylindrique, charnu, blanchâtre, couvert de quelques légers poils et de très courtes spinules roussâtres, atténué vers les deux extrémités, qui sont arquées en dedans.

Tête petite, arrondie, cornée, jaunâtre, très finement pointillée ridée, ligne médiane flave, avec trait noirâtre, bifurquée au vertex en deux parcours flaves, larges, flexueux, aboutissant à la base antennaire, deux points noirâtres en arrière de la lisière frontale, qui est ferrugineuse et échancrée; épistome large, transverse, labre translucide, à milieu échancré, frangé de très courtes soies; mandibules courtes, triangulaires, à base rougeâtre, transversalement incisées, à pointe noire, bidentée; mâchoires à tige forte, renflée, jaunâtres, avec trait sutural noirâtre, garnies de deux courts cils noirs, lobe petit, arrondi, spatulé, frangé de courtes soies; palpes de deux courts articles jaunâtres à suture rougeâtre, le premier très développé, le terminal grêle; menton gros, charnu, renflé, quadricilié; lèvres inférieure peu accusée, faiblement bilobée, avec trait sutural semi-arqué, rougeâtre; palpes labiaux très courts, articulés; languette très réduite, faiblement frangée; antennes courtes, de quatre articles, le premier gros, tuberculiforme, deuxième moniliforme, troisième petit à bout cilié et très court article supplémentaire à la base du quatrième, qui est très réduit; ocelles sans traces ni vestiges.

Segments thoraciques grands, bien développés, fortement convexes, blanchâtres, très finement pointillés, s'élargissant d'avant en arrière, le premier rectangulaire, un peu plus large que la tête, couvert d'une plaque jaunâtre biexcavée, courtement spinuleux et transversalement ridé; deuxième et troisième de plus en plus grands, à angles arrondis, à milieu bitransversalement incisé, par suite paraissant formés de quatre bourrelets, un premier médian, deux latéraux, un postérieur entier, tous garnis de très courtes spinules roussâtres transversalement disposées et dirigées en arrière.

Segments abdominaux fortement convexes, couleur, forme et pointillé des deux précédents, les sept premiers tritransversalement incisés, formés de bourrelets de plus en plus larges et moins accentués et de plus en plus spinosulés vers l'extrémité, qui est arquée en dedans, huitième court, arrondi quadrilobé, chaque lobe rembruni et garni de courtes spinules mêlées à quelques poils, deux griffes cornées, parallèles, en forme de crampon émergent de la base de ce segment.

Dessous moins convexe qu'en dessus, les segments thoraciques dilatés et garnis de courtes spinules noirâtres, les segments abdominaux semi-elliptiquement incisés, chargés aussi de très courtes spinules, segment anal prolongé par un court pseudopode exsertile longitudinalement incisé, une légère dilatation parcourt les flancs.

Pattes courtes, coniques, dirigées en arrière, hanches fortement développées, à base ciliée, avec trait sutural jaunâtre et membrane intérieure; trochanters très réduits, jaunâtres, ainsi que les cuisses et les jambes, ces dernières spinuleuses et armées d'un court crochet noirâtre.

Stigmates très petits, orbiculaires, flaves, à pérित्रème roussâtre, la première paire sur la dilatation latérale du deuxième segment thoracique, les suivantes au-dessus de cette dilatation, au tiers antérieur des sept premiers segments abdominaux et à la base carénée des pinces du huitième et dernier segment.

Cette larve vit sur le roseau des marais, son genre d'existence est identiquement celui des espèces du genre, ses mœurs sont les mêmes; en août, prête à se transformer, elle prend appui sur le chevelu des racines de la plante nourricière et y confectionne sa coque; elle nous a été obligeamment envoyée par notre collègue, M. Ad. Warnier, de Reims; elle se fait remarquer par le trait noirâtre du disque occipital, par sa lisière frontale, ferrugineuse et biponctuée de noir, par son labre échancré, par la double excision de sa plaque prothoracique et par le manque d'ocelles.

Dès 1859, Siebold donnait quelques renseignements biologiques sur cette larve que nous décrivons aujourd'hui avec sa nymphe.

Nymphe. Longueur, 7 à 8 millim.; largeur, 2 à 3 millim.

Corps allongé, oblong, charnu, blanchâtre, glabre, lisse et luisant, finement pointillé ridé, convexe en dessus, un peu moins en dessous, à région antérieure petite, arrondie, la postérieure atténuée.

Tête petite, arrondie, à milieu frontal excavé et binoduleux, finement ridée, surface oculaire proéminente; premier segment thoracique grand, rectangulaire, finement ponctué, ligne médiane obsolète, angles saillants; deuxième court, transverse, triangulairement

avancé en pointe sur le troisième, qui est plus grand et dont le milieu est biincisé, l'intervalle de séparation des deux incisions strié. Segments abdominaux courts, finement pointillés, fortement convexes, s'élargissant des deux extrémités vers le centre, segment anal en pointe ciliée caché par l'enveloppe larvaire; dessous un peu plus clair, genoux saillants rembrunis, antennes arquées contournant les genoux des deux premières paires de pattes.

Cette nymphe repose droite dans sa coque, sa durée nymphale ne va pas au delà, pour la plus grande majorité, de 15 à 20 jours; l'adulte, formé dès le commencement d'octobre, passe la saison des froids abrité dans son réduit; dès les premiers rayons vivifiants du printemps, il rompt la calotte supérieure de sa coque pour apparaître en nombre au dehors.

QUELQUES ESPÈCES NOUVELLES DE JASSIDES

(HOMOPTÈRES)

Par le Dr L. MELICHAR.

1. *Anosterostemma Noualhieri* n. sp.

♂. Corps noir, un peu luisant; vertex en milieu aussi long que le bord postérieur entre les yeux; avec une ligne fine et très courte sur la nuque, sommet du vertex arrondi, le vertex jaune, orné d'une tache triangulaire noire en milieu et deux points noirs sur la nuque. Ces points confluent très souvent avec le dessin discoïdal du vertex, de sorte qu'il ne reste que le bord postérieur et deux petits points, un de chaque côté, près du bord interne de l'œil, jaunes. Front paré au bord apical de deux arcs noirs, sous lesquels se trouvent, de chaque côté, des tirets noirs transversaux, souvent confluent, qui rendent le front noir. Les joues jaunes, les scrobes noires, les antennes noires, les 1^{or} et 2^e articles jaunes à l'extrémité; tempes noires ou en partie noires, clypeus noir, les côtés plus ou moins largement jaunes. Rostrum court, brun, les yeux bruns. Pronotum 3 1/2 fois aussi large que long, le bord antérieur très légèrement arqué, le disque transversalement et finement strié; l'écusson noir. Les élytres très courts, couvrant seulement le segment basal de l'abdomen, postérieurement tronqués, les angles externe et interne arrondis. le corium finement rugueux, avec des